

REDACTION ET
ADMINISTRATION

38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES

Rédactions : 13.09

Abonnements : 3.79

Compte post. IIa 54

PRIX DES ABONNEMENTS :

1 m. 3 m. 6 m. 12 m.

Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—

Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Romont, 2

Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne

Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.

Etranger 12 ct. — Réc. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

Les pourparlers ouverts à Berlin.

Echec des radicaux-socialistes français.

Un ministère belge en formation.

Une grâce malencontreuse en Espagne.

Le communiqué publié à l'issue des entretiens qui ont eu lieu à Paris samedi entre M. Laval, pour la France, M. Eden, pour l'Angleterre, et M. Suvich, pour l'Italie, ne renferme rien que l'énonciation des divers objets sur lesquels les conversations ont porté et l'annonce d'une nouvelle conférence à trois qui aura lieu le 11 avril à Stresa, sur le lac Majeur.

La conférence de Paris a pris acte que la visite des ministres anglais à Berlin avait un caractère de pure information et que leurs conversations avec les représentants du Reich resteraient dans le cadre qui avait été tracé pour la négociation antérieurement convenue, avant que M. Hitler s'avisât qu'il était trop enroué pour parler avec sir John Simon.

Cela veut dire que, pour la France, l'Angleterre et l'Italie, la décision allemande de réarmement n'est pas encore admise, et que les trois Alliés persistent à faire dépendre leur assentiment de l'accomplissement des conditions que l'on sait : adhésion de l'Allemagne au pacte garantissant l'indépendance autrichienne et au pacte consacrant le *statu quo* territorial de l'est, et retour à la Société des nations.

M. Eden, ayant pris congé de MM. Laval et Suvich, est allé rejoindre sir John Simon, ministre des affaires étrangères d'Angleterre, à l'aérodrome d'Amsterdam, où tous deux se sont embarqués en avion pour Berlin hier après midi, vers 2 heures. A 5 heures et demie du soir, ils descendaient à l'aérodrome de la capitale allemande, où les attendaient le ministre des affaires étrangères du Reich, M. von Neurath, et l'ambassadeur anglais, sir Eric Phipps. La foule, soigneusement stylée, leur a fait un accueil chaleureux, prélude des cajoleries officielles par lesquelles on va chercher à les gagner au point de vue allemand.

Les entretiens diplomatiques devaient s'ouvrir ce matin, à 10 heures et demie.

Les dispositions de prime abord extrêmement descendantes qu'apportaient les hommes d'Etat anglais se sont peut-être un peu tempérées à la suite de la conférence de Paris, qui leur a rappelé qu'ils ont à tenir compte de la France et de l'Italie, qui, en qualité de puissances continentales, sont touchées de beaucoup plus près que l'Angleterre par le réarmement du Reich. Il ne serait évidemment pas de jeu que l'Angleterre, recevant à Berlin l'assurance que l'Allemagne a renoncé à ses anciens rêves de puissance navale, lui donnât son absolution pour ce qui concerne son réarmement terrestre.

Mais on espère que ce ne sera pas le cas et que l'Angleterre interprétera largement la parole de M. Baldwin : « Nos frontières sont désormais sur le Rhin. »

La question du réarmement du Reich n'est pas tout et peut-être ne sera-ce pas la partie la plus ardue des entretiens de Berlin. On appréhende qu'il ne soit très difficile d'obtenir la garantie allemande en faveur de l'indépendance de l'Autriche et des frontières orientales de l'Europe.

En attendant, le gouvernement italien, estimant qu'il n'y a rien de tel que le son des crosses de fusil frappant le sol pour impressionner un interlocuteur malcommode, a ordonné la levée d'une dernière division de la classe de 1911, dont les deux premières ont déjà été mobilisées à destination de l'Afrique.

C'est donc avec six cent mille hommes sous les armes, sans compter les quatre cent mille hommes de la milice fasciste, que l'Italie attend le résultat des entretiens de Londres et se prépare à l'entrevue décisive de Stresa.

Hier, dimanche, a eu lieu, dans la première circonscription de Blois (Loir-et-Cher), une

élection législative en vue de remplacer M. Camille Chautemps, qui a récemment quitté la Chambre pour le Sénat.

Il n'y avait, comme on sait, tout d'abord que trois candidats : M. Olivier, maire de Blois, médecin-chef d'un asile d'aliénés, socialiste ; M. Laurens, professeur, radical-socialiste, et M. Hénault, du parti agraire.

L'issue de la lutte paraissait certaine : déjà, on désignait M. Laurens comme l'élu probable. Cette circonscription de Blois, en effet, n'était-elle pas acquise au parti radical-socialiste ? M. Chautemps n'avait-il pas obtenu, en mai 1932, une élection triomphale, par près de 12,000 voix contre moins de 6000 ?

Mais l'affaire Dorgères est venue compromettre le succès radical. Nous avons rappelé vendredi la genèse de la candidature du secrétaire des comités de défense paysanne de l'Ouest, candidature qui était la conséquence des poursuites maladroites entamées contre M. Dorgères à la suite d'un discours certes vif, mais d'une vivacité justifiée.

M. Dorgères a été combattu par tous les moyens, et surtout par les moins reluisants. L'Œuvre, de Paris, s'est spécialement signalée dans ces exercices détestables. Mais ce fut en vain : on n'a pas assisté hier à un triomphe radical. Il y a ballottage et M. Dorgères arrive en tête des candidats.

Voici, en effet, les résultats : inscrits : 20,298 ; votants : 15,910 ; suffrages exprimés : 15,610.

Ont obtenu : MM. Dorgères, du Front paysan, 6760 voix ; Laurens (radical-socialiste), 4848 ; Olivier (socialiste), 2649 ; Lenay (radical indépendant), 942 ; Depardieu (communiste), 411.

On voit tout l'intérêt du scrutin de ballottage : ceux qui se sont abstenus hier voteront-ils alors ? Le Cartel social-radical va-t-il se reformer ? Mais quel candidat surnagera, M. Laurens ou M. Olivier ?

Il reste que M. Chautemps a été mis hier en échec dans une circonscription qu'il considérait comme son fief.

Samedi, M. van Zeeland, vice-gouverneur de la Banque nationale belge et ministre sans portefeuille dans le cabinet de Broqueville, a été chargé, par le roi Léopold, de former le nouveau gouvernement.

M. van Zeeland s'est aussitôt mis en campagne. Après avoir consulté M. Theunis et diverses autres personnalités politiques, il a déclaré qu'il était en train d'élaborer un programme minimum et qu'il entendait que celui-ci fût accepté intégralement par les trois partis.

La Libre Belgique croit que M. van Zeeland dirigera le ministère sans portefeuille. M. Vandervelde ferait partie du cabinet. Du côté socialiste, MM. de Man, Spaak, Wauters et Delattre seraient désignés. M. van Zuylen, un jeune diplomate, prendrait les affaires extérieures. Les libéraux seraient MM. Devèze et Bovesse, et les catholiques, MM. van Isacker et de Schryver.

Le tribunal suprême de Madrid a donné un préavis favorable en ce qui concerne la grâce du socialiste Gonzalès Peña, qui a été condamné à mort et qui est considéré par les modérés et les partis de droite comme le chef du mouvement révolutionnaire d'octobre.

Cette décision a provoqué une vive émotion dans les cercles politiques espagnols. On parle de nouveau d'une crise ministérielle imminente. Dans le cas, en effet, où les ministres représentant les partis populaire-agrarian (Gil Roblés), agrarien et libéral-démocrate main-

tiendraient l'attitude qu'ils ont montrée jusqu'ici, en ce qui concerne le sort qui doit être réservé à Gonzalès Peña, il est évident que la rupture avec les radicaux, enclins à la bienveillance, serait inévitable.

La question devra être résolue, dans l'un ou dans l'autre sens, soit aujourd'hui, lundi, au cours du conseil qui se tiendra sous la présidence du chef de l'Etat, soit mercredi, en conseil de cabinet ordinaire.

La succession de M. Schulthess

C'est ce soir qu'entrent en session les Chambres fédérales. La grosse affaire sera l'élection du successeur de M. Schulthess.

Le candidat romand a été bien difficile à trouver.

On avait parlé de M. Béguin, président du Conseil des Etats, qui est Neuchâtelois ; de MM. Picot, conseiller d'Etat, Logoz et Rappard, professeurs, et de M. Adrien Lachenal, conseiller national, qui sont Genevois ; de M. Troillet, conseiller d'Etat, et de M. Crittin, conseiller national, qui sont Valaisans.

Vaud n'entre pas en compte, ayant déjà M. Pilet-Golaz, ni le Tessin, qui a M. Motta.

Le Centre libéral romand a fait savoir qu'il ne tenait pas à fournir le successeur de M. Schulthess, parce que le nouveau conseiller fédéral ne sera pas maître de faire une politique économique conforme aux principes du Centre. En conséquence, le Centre a fait savoir qu'il ne présenterait ni M. Picot, ni M. Logoz, ni M. Rappard.

Les Neuchâtelois déclarent M. Béguin indispensable à son canton. Ils ne voudraient pas, au surplus, avoir à élire un conseiller d'Etat en ce moment. M. Graber pourrait finir par forcer l'entrée du Château de Neuchâtel.

Les conservateurs valaisans ne pouvaient s'enthousiasmer pour la candidature Crittin et leurs répugnances eussent inévitablement dicté une exclusive de la Droite à l'égard de ce chef radical agressif, imbu de l'anticléricalisme français.

Nous comprendrions mieux que le Valais présentât M. Troillet. Mais M. Troillet aurait-il du goût pour les fonctions de conseiller fédéral ? Le Valais a encore M. le conseiller national Escher. Mais M. Escher appartient au Valais allemand, bien qu'il s'exprime parfaitement en français.

M. Escher est un atout de réserve.

Fribourg a eu, jusqu'il y a un an, l'honneur d'être représenté au Conseil fédéral. L'un ou l'autre journal des cantons voisins s'est demandé si M. Musy ne consentirait pas à retourner à Berne. Cela ne nous paraît pas probable. Dans sa seconde conférence de Fribourg, M. Musy a exprimé, sur le choix des hommes publics et la convenance d'un rajeunissement des autorités, des idées d'où l'on pouvait conclure que sa retraite a été définitive.

Au surplus, si Fribourg devait sauver l'honneur romand et proposer un candidat, il n'aurait pas de peine à le fournir.

Enfin, ce serait M. Adrien Lachenal qui serait le candidat romand au fauteuil de M. Schulthess.

M. Adrien Lachenal a cinquante ans. C'est une des étoiles du radicalisme et du barreau genevois. Il est conseiller national depuis douze ans.

Sollicité par une réunion des députés radicaux romands d'accepter le mandat vacant, M. Lachenal a réservé sa réponse jusqu'à ce soir.

Tandis que la Suisse romande cherchait son homme, il y avait foison de candidatures au terroir alémanique.

On a parlé d'abord du conseiller d'Etat soleurois Stampfli, que les radicaux de son canton étaient décidés à proposer au groupe radical des Chambres. On a lancé le nom de M. Kœchlin, président de la Chambre de commerce de Bâle, homme du Centre, comme M. le conseiller d'Etat Ludwig, qu'il aurait été facile, avec un peu plus d'adresse, de faire accepter naguère en remplacement de M. Hæberlin. Puis le nom de M. Rohn, président de l'Ecole polytechnique, a émergé timidement dans le débat.

Enfin, a surgi la candidature de l'ancien conseiller d'Etat et conseiller national soleurois Obrecht, qui a d'emblée éclipsé les précédentes.

M. Obrecht a été instituteur, fonctionnaire, journaliste, conseiller d'Etat, conseiller national et colonel brigadier. A 48 ans, M. Obrecht s'est dévoué de toutes ses fonctions publiques pour se consacrer aux affaires. Passé de l'enseignement

primaire à la carrière juridique, il dirige une florissante étude d'avocat, notaire et agent d'affaires, et il siège dans plusieurs conseils d'administration d'entreprises industrielles et commerciales. C'est incontestablement une forte tête. Avec M. Obrecht, nous aurions, à beaucoup d'égards, un second Schulthess.

La presse radicale discute toujours si le parti radical doit faire acte de candidature ou non. Le *Bund* continue de plaider pour que le candidat, s'il est radical, ne soit pas présenté sous le patronage de son parti, parce que celui-ci ne doit plus porter la responsabilité de la politique fédérale, du moment qu'il ne peut pas la conduire à sa guise.

Mais qui voudrait être dupe de cette fiction ? Le nouveau conseiller fédéral sera radical, si ses idées politiques le rattachent au parti radical. Nous savons bien qu'il fera tout son possible pour les mettre en pratique. Alors, il serait puéril de contester qu'il représente son parti.

Réactions allemandes

Berlin, 22 mars.

Hier soir, il y a eu une grande réception au ministère de la propagande. MM. Goebbels et Goering faisaient les honneurs de la maison. Plus de trois cents journalistes se pressaient dans les salles du palais Luitpold.

M. von Tschammer-Osten, dictateur aux sports, parlait des Jeux olympiques, dans l'indifférence générale. On n'avait d'yeux et d'oreilles que pour les deux ministres. La situation de l'Allemagne, à un moment aussi critique, n'allait-elle pas leur arracher quelques commentaires suggestifs ?

Jamais les deux hommes n'avaient été de plus rayonnante humeur. Goebbels se surpassait, faisant assaut d'esprit avec Ravoust, le correspondant de Havas, qui a le don de lui poser les questions les plus brutales.

Leurs rires couvraient ceux, non moins sonores, de M. Goering. Le général des aviateurs avait survolé Berlin, le soir de l'obscurcissement. Il fut enchanté de son raid. « L'expérience a brillamment réussi, nous confia-t-il. La capitale, plongée dans l'obscurité la plus complète, ne pourrait jamais être repérée par des aviateurs ennemis. Malgré le clair de lune, on n'y voyait goutte. C'est tout juste si certains vagues reflets de lune m'ont laissé deviner le cours de la Sprée. » Mais n'est-ce déjà pas trop ? Toujours est-il que les capitales sont plus ou moins trahies par les fleuves qui les traversent !

M. Goebbels, lui, évoquait Schopenhauer devant un groupe ébahi de tant d'érudition. « La vérité, tranchait-il, jaillit toujours du choc de deux paradoxes. »

On lui demandait ce qu'il pensait de la situation politique. « Excellente à tous les points de vue, fut sa réponse. Ayant dissipé toute équivoque, nous avons droit, sinon à la reconnaissance, au moins à l'indulgence et à la compréhension des autres. En effet, l'Allemagne ayant réalisé l'égalité des droits, s'étant donc haussée au niveau des autres puissances, la discussion sur la restriction des armements peut s'ouvrir sous des auspices prometteurs. »

Quelqu'un venait avertir le ministre que le gouvernement français avait décidé d'en appeler à la Société des nations. Aucun trouble ne se manifesta sur le visage de notre interlocuteur. Je fus séparé de lui par des arrivants du groupe Goering. Mais je crois lui avoir entendu prononcer une phrase où il fut question de « protestations sur le papier » (*Papierene Proteste*).

Si j'en juge d'après l'attitude optimiste des deux principaux collaborateurs du *Führer*, ils doivent, malgré l'amoncellement de nuages dans le ciel européen, dormir d'un bon sommeil. « Une bonne conscience, dit le proverbe allemand, est un doux oreiller ». S'ils font seulement semblant, ils possèdent une maîtrise d'eux-mêmes qui étonne de la part de Goering.

Le *Führer*, en attendant, poursuivait sa tournée triomphale à travers l'Allemagne : Stuttgart, Heidelberg, Wiesbaden, partout des acclamations massives et organisées qui prennent l'ampleur d'un référendum populaire au sujet de la mesure du 16 mars.

Le discours de Flandin, s'il est qualifié de « poincariste », n'a pas non plus troublé la sérénité allemande, sentiment qui, du moins, prédomine chez les chefs. Il est vrai qu'il gêne les projets de Hitler en ce sens qu'il le met dans l'impossibilité de surprendre le monde par un nouveau coup de théâtre, celui, médité pour le lendemain de la visite de Simon, de la rentrée soudaine du Reich dans la Société des nations.

Car le Führer avait décidé, le principal obstacle, la Gleichberechtigung, ayant disparu, de revenir à Genève.

La décision de sir John Simon de maintenir son projet de voyage a été interprétée, vis-à-vis du public allemand, comme une preuve de détente internationale.

Les dispositions allemandes, en ce qui concerne le sujet même des entretiens, n'ont pas changé. L'Allemagne refuse toujours de considérer le protocole de Londres comme un tout indivisible et son aversion pour le pacte de l'Est n'a jamais été plus grande. Pacte de non-agression, oui ; pacte de garantie, non.

Aussi le voyage de Simon est-il jugé bien plus au point de vue du prestige qu'il confère à l'Allemagne que par rapport à ses possibilités pratiques.

W. D.

La presse française

Paris, 24 mars.

Le *Petit Parisien* dit que les conversations de Paris se sont déroulées dans une atmosphère des plus cordiales et dans un sentiment d'entente qui a dépassé les prévisions les plus optimistes.

Le *Journal* écrit : « L'évolution de la situation internationale va passer deux tournants. Berlin d'abord et ensuite Stresa. Deux hypothèses : ou bien les résultats de Berlin rendront la cassure définitive ou bien ils permettront un replâtrage. Dans le premier cas, la réunion de Stresa devra envisager le groupement de l'ordre sans les Allemands, et le Conseil de la Société des nations condamnera le coupable. Dans le second cas, Stresa amorcera une conférence générale avec l'Allemagne et le Conseil de la Société des nations préparera le retour de l'enfant prodigue. »

Commentant le discours que M. Mussolini a prononcé hier à Rome, le *Petit Parisien* écrit : « Par ce geste, le chef du gouvernement italien a certainement voulu signifier à quiconque pourrait nourrir de mauvais desseins que l'Italie, tout en négociant, se tient prête à toute éventualité. Position excellente pour faire réfléchir les récalcitrants et tempérer le geste de celui qui croit que l'énergie est son monopole exclusif. »

La presse anglaise

Londres, 24 mars.

S'accordant à souligner l'importance capitale du rôle de médiatrice jouée par la Grande-Bretagne dans la période dramatique que l'Europe traverse, les grands hebdomadaires jugent à peine nécessaire de s'arrêter à la dénonciation du traité de Versailles que constitue le rétablissement de la conscription de la part de l'Allemagne.

Il ne fait aucun doute pour *l'Observer* que l'Allemagne ne soit parfaitement dans son droit, puisqu'aucun système viable de paix générale ne peut exister en Europe, sans la reconnaissance de l'égalité absolue de l'Allemagne parmi les grandes puissances.

Cette opinion est exprimée sous une autre forme par le *Sunday Dispatch* : « M. Hitler, a passé aux actes. Considérées en toute objectivité, les conséquences de son acte sont exactement celles qui auraient suivi la révision du traité de Versailles selon les recommandations antérieures des hommes d'Etat britanniques. »

La seule question pratique, dit *l'Observer*, est de savoir exactement à quel accroissement des forces germaniques aboutiront dans quelques années les mesures prises par le chancelier.

Le *Sunday Times* écrit : « L'Allemagne veut un pouvoir accru et probablement aussi des changements de territoires qu'elle pourra obtenir avec la plus forte armée d'Europe. »

« L'Angleterre doit peser froidement les revendications et les appréhensions opposées, en acceptant de prendre elle-même une part des responsabilités et user de tout son pouvoir pour arriver à un accord dans le cadre de sécurité collective le plus large possible. »

La presse italienne

Rome, 24 mars.

Les journaux enregistrent avec satisfaction l'accord réalisé et soulignent que l'unanimité du front anglo-franco-italien est un élément essentiel dans la situation internationale actuelle.

La *Stampa* dit que la première condition pour empêcher les événements de se précipiter est la proclamation de la solidarité italo-franco-anglaise. Si cette solidarité existe et si elle se manifeste avec une force suffisante, les velléités de l'Allemagne seront contenues.

Ce journal ajoute : « L'égalité juridique en matière d'armements doit servir de base à une politique de paix et de collaboration. Cette égalité ne doit pas se transformer en une supériorité effective, car les 36 divisions avec le potentiel de l'industrie de guerre allemande assureraient au Reich un avantage considérable sur la France et l'Italie. L'Italie, qui est intervenue énergiquement pour le principe de la parité, n'a nullement l'intention d'y renoncer en faveur de l'Allemagne. »

La nouvelle constitution polonaise

Varsovie, 24 mars.

Voici le résultat du vote de la Diète sur la nouvelle constitution : Il y a eu 399 votants et 260 voix pour les amendements introduits par le Sénat à la loi constitutionnelle, votée par la Diète en janvier 1934.

La nouvelle constitution est définitivement adoptée.

LA MOBILISATION ITALIENNE

Rome, 24 mars.

La classe de 1911, qui vient d'être mise sur pied, avait été partiellement mobilisée, il y a un peu plus d'un mois, pour fournir les contingents destinés à l'Afrique orientale.

La classe 1911 comprise, les effectifs sous les drapeaux atteignent 600,000 hommes. La classe 1911 comprend trois divisions : la Peloritana (Italie méridionale) ; la Gavinana (Italie centrale) et la Legnana (Italie septentrionale).

Les deux premières sont déjà sous les drapeaux et c'est la troisième qui vient d'être appelée à son tour.

Rome, 23 mars.

A l'occasion du 16^{me} anniversaire de la fondation des faisceaux de combat, le *Duce*, parlant du balcon du Palais de Venise, a dit : « En présence d'un monde politique trouble et incertain, l'Italie présente le spectacle calme d'une nation forte d'esprit et forte par les armes. Aucun événement ne nous trouvera impréparés. Nous pouvons regarder d'un œil tranquille les tâches d'un avenir pas très lointain et qui sera nôtre. Portez dans vos cœurs cette certitude suprême. Nous sommes prêts à remplir toutes les tâches qui se poseront à nous et, s'il le faut, nous renverserons d'un élan irrésistible tous les obstacles se trouvant sur notre chemin. Les millions de baïonnettes portées par le peuple des chemises noires accompagnent notre désir sincère de collaboration européenne. »

Londres, 24 mars.

Le rappel sous les drapeaux de la classe 1911 en Italie a causé à Londres une vive impression.

Rome, 24 mars.

La *Gazzetta del Popolo* écrit :

« Les événements ont démontré que nous serions imprudents en nous contentant d'être de bonne foi et de bonne volonté. Des armes authentiques sont indispensables et il est nécessaire qu'elles soient modernes et abondantes. Nous ne sommes pas disposés à accepter le fait accompli quand il y a de nos intérêts matériels ou moraux, qui devront toujours être respectés par tout le monde, de la même façon que nous respectons les intérêts d'autrui. Au coup de main, nous saurons répondre par le coup de poing. »

« Nous croyons fermement qu'il sera d'autant plus possible de parvenir à des solutions et à des accords qu'on rendra plus difficile la tâche de ceux qui veulent instituer et développer une politique unilatérale, à base de surprises et de faits accomplis. La préparation militaire n'empêche aucunement la négociation diplomatique. Nous sommes, au contraire, persuadés qu'elle la facilite. »

Le *Corriere della Sera* écrit : « Etre fort a toujours été le moyen le plus sûr de n'être pas contraint à faire usage de la force. L'Italie observe aujourd'hui ce principe de sagesse en renforçant son armée qui, en dépit de quelques rappels sous les armes, n'est pas trop nombreuse, car la classe 1912 a regagné ses foyers, et celle de 1914 n'a pas encore commencé son service. De là vient la nécessité du rappel de la classe 1911. Tout compté, l'armée italienne disposera, le mois prochain, d'environ 600,000 hommes, dont approximativement la moitié de recrues. Ni moins ni plus que ce qui est imposé par les circonstances. Le discours net et catégorique prononcé samedi, par le *Duce* proclame la volonté de l'Italie de garder tout son calme pour contribuer au maintien de la tranquillité dans le monde. »

LE VOYAGE DE M. LAVAL

A MOSCOU

Paris, 25 mars.

Bien que M. Laval ait réservé sa décision jusqu'à mardi, on se demande, dans les milieux bien informés, si le voyage en Russie du ministre n'aura pas lieu aussitôt après la réunion du Conseil de la Société des nations, fixé au 15 avril, plutôt qu'avant la conférence de Stresa, du 11 avril.

Si ces prévisions se vérifiaient, M. Laval partirait à fin avril pour la Russie. La conférence de Stresa et la session de Genève demanderont, en effet, la présence à Paris de M. Laval.

Le ministre pourrait partir en pleine connaissance de tous les éléments de la situation internationale, et de plus larges possibilités seraient ainsi ouvertes aux conversations franco-soviétiques qui doivent être décisives aussi bien pour les rapports entre les deux pays que pour l'organisation de la sécurité collective en Europe.

Un discours de M. Herriot

Lyon, 25 mars.

Parlant à Anse (Rhône), M. Herriot, ministre d'Etat, a dit notamment :

« Il s'agit de donner à la France le maximum qui lui est nécessaire pour lui assurer, en cas de danger, une politique défensive. Avec les fortifications, il faut une classe de 240,000 hommes. Or, du fait des classes creuses, l'effectif français est tombé à 120,000 hommes contre 500,000 en Allemagne. La France doit préparer sa défense. »

« Il y a deux dangers pour un peuple, deux éléments qui peuvent attirer la guerre : la provocation, la faiblesse. Les événements récents ont éclairci la situation. Les cartes ont été abattues, »

Des arrestations de religieux en Allemagne

Selon une lettre qu'un dignitaire ecclésiastique allemand a adressée au *Vaterland* de Lucerne, la police politique du Reich a effectué, ces dernières semaines, des perquisitions dans les couvents de Cologne et d'autres régions du Reich. Les provinciaux et les supérieurs de plusieurs ordres et couvents ont été arrêtés. Des Sœurs et des supérieures de congrégations catholiques ont aussi été emprisonnées. Dans un couvent de dominicains, on a perquisitionné pendant deux jours.

La grève de Dublin

Dublin, 24 mars.

La grève des tramways et autobus entre dans sa quatrième semaine et rien ne permet d'entrevoir une reprise du travail.

Le Département de la défense nationale a décidé de convoquer les réservistes de la section des transports de l'armée.

Deux agents de police ont été sérieusement blessés par plusieurs inconnus qui, en plein centre de Dublin, ont tiré sur eux plusieurs coups de revolver, puis se sont enfuis.

Nouvelles diverses

Dans un discours qu'il a prononcé samedi, à Londres, M. Baldwin a fait une allusion voilée à sa retraite possible de la scène politique.

— M. Vénizélos est arrivé à Rome samedi, venant de Naples.

— Après un séjour dans une station hivernale, le roi Zoghou et la famille royale d'Albanie sont rentrés à Tirana.

— Les commissions militaires de la Chambre et du Sénat américains ont voté un crédit de 400 millions de dollars pour accroître les effectifs de l'armée active de 40 %.

— Le Sénat des Etats-Unis a adopté le projet de loi consacrant 4 milliards 880 millions de dollars pour des travaux publics qui occuperaient 500,000 chômeurs.

— Un certain mécontentement s'est produit au sein des détachements d'assaut autrichiens à la suite de la décision du chancelier de réduire leurs effectifs.

— Selon le *Sunday Express* de Londres, la France serait prête, dans le cadre de l'entente franco-italienne, à vendre l'île de Madagascar à l'Italie pour 75 millions de livres sterling (?).

— Le gouvernement albanais et la société de navigation aérienne italienne « Ala Littoria » ont conclu à Tirana un contrat accordant un monopole d'aviation de dix ans à la compagnie italienne en Albanie.

— M. Hirota, ministre des affaires étrangères du Japon, a déclaré à la Diète que le Japon désire acquérir la partie nord de Sakhaline.

Nécrologie

Mort du conseiller aux Etats Sigrist

M. Jacob Sigrist, conseiller aux Etats et conseiller d'Etat de Lucerne, est décédé, pendant la nuit de samedi à hier dimanche, d'une maladie de cœur, à l'âge de 66 ans.

Après des études de droit à Strasbourg, Munich, Berne et Fribourg, il s'établit comme avocat à Hochdorf. En 1900, il fut nommé juge au Tribunal cantonal de Lucerne. En 1904, il devint préfet du district de Hochdorf et, en 1908, il succéda au Conseil d'Etat à M. Schobinger, élu conseiller fédéral. Jusqu'en 1920, il dirigea le Département de justice et ensuite le Département de l'instruction publique. En 1920, il fut élu conseiller aux Etats et présida ce Conseil en 1932. Il avait donné sa démission de conseiller d'Etat pour le mois de mai.

La vicomtesse d'Adhémar

De la *Vie catholique* :

Une femme de grand cœur et de grande intelligence, fervente chrétienne, écrivain d'un beau talent et d'un beau courage, la vicomtesse d'Adhémar s'est éteinte mardi 19 mars, à Paris.

Son livre, intitulé *Ma jeunesse protestante*, la montrait « en quête d'une Eglise ». Son *Histoire d'une conversion* et son *Histoire d'une direction*, parus en 1931, donnaient en trois volumes la correspondance qui fut échangée de 1883 à 1912 entre elle et ce prêtre éminent, l'abbé Georges Frémont, qui eut le bonheur de la convertir. Lorsqu'elle publie, en 1909, son admirable histoire de la *Mère Marie du Sacré-Cœur*, elle ne peut s'empêcher de laisser voir quelle part elle a prise dans les vaillants et pénibles efforts de cette grande religieuse pour réformer l'enseignement des jeunes filles chrétiennes. Et dans sa *Nouvelle éducation de la femme chez les classes cultivées* qui l'imposa du premier coup à l'attention de tous les catholiques pensants, dans la *Femme catholique et la démocratie française*, enfin dans sa *Vie de Mme Barat*, constamment, on voit transparaître le reflet de ce qu'elle-même a su faire, dans sa longue existence, pour élever l'esprit et le cœur des chrétiennes de notre temps à la hauteur des besoins et des opportunités qui, de toutes parts, les sollicitent comme autant d'appels de la Providence.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Chute d'un avion

Près de Saïda (Algérie), hier dimanche, un avion piloté par M. Jean Fumaroli, ayant à bord un passager, a fait une chute à 300 mètres d'altitude ; les deux hommes ont été tués.

Explosion d'un dépôt de munitions

Samedi, un dépôt de munitions a fait explosion à Kharbine (Mandchourie). De nombreuses maisons se sont écroulées. On compte une cinquantaine de tués et blessés. La police mandchoue soupçonne des bandits chinois d'avoir provoqué cette catastrophe.

Une éruption de gaz

Une éruption de gaz minéral s'est produite, hier dimanche, à Enzersdorf, près de Vienne. La hauteur du jet a été d'une centaine de mètres. D'énormes pierres ont été projetées à une grande distance. Les dégâts sont considérables.

Pêcheurs à la dérive

Sur cent pêcheurs poussés au large sur la mer d'Azof (Russie), quarante ont été découverts sur une banquette et recueillis. On n'a aucune trace des soixante autres.

Un navire en détresse

Le vapeur britannique *Hai Ho* aurait émis des signaux de détresse permettant de le situer en un point très éloigné de la route qu'il suit habituellement. Bien que les détails manquent, on craint qu'il ne s'agisse d'une nouvelle affaire de pirates chinois.

Echos de partout

L'élégance d'Emmy Sonnemann

Emmy Sonnemann, l'actrice berlinoise, qui sera bientôt la générale Göring, est réputée la femme la mieux habillée de Berlin, titre qui lui tient à cœur. Devant recevoir à dîner une dame de marque, elle alla commander la toilette de circonstance, c'est-à-dire ce que le couturier présentait de plus élégant. Elle hésita entre une robe blanche et une autre d'un bleu très pâle. Puis elle finit par les commander toutes les deux.

Le soir du dîner, elle ordonna à son maître d'hôtel de simuler la maladresse et de verser sur sa belle robe blanche une tasse de café. Elle put ainsi courir changer de toilette, revenir avec la robe bleue, ayant fait à son invitée deux apparitions éblouissantes au lieu d'une seule.

La guerre des boutons

Les boutons sont fort à la mode, et ces menus bibelots, taillés dans l'ivoire, la nacre, l'os, le bois, la corne, les métaux et la terre à porcelaine, prennent pour notre caprice les formes les plus saugrenues. Il en a toujours été ainsi, et, au siècle dernier, une seule maison de Paris a livré au commerce, en l'espace de cinquante ans, plus de 600,000 variétés de boutons. Mais sait-on que ces petits objets se firent la guerre, au dix-septième siècle, et que le Roi Soleil ne dédaigna pas de s'en mêler ? Ce fut là, d'ailleurs, l'une de ses rares défaites. Il s'agissait des boutons de drap et des boutons de soie, qui étaient en rivalité. Louis XIV soutenait les derniers, afin de favoriser le commerce de la soie et défendit, par un édit, à ses sujets de porter des boutons d'étoffe sur leurs habits. Tout le monde se révolta contre cet ordre arbitraire, à commencer par le lieutenant général de police ; mais le Roi ne céda point et fit confisquer les vêtements qui ne portaient point boutons de soie. Sans doute fit-on alors une grève perlée, car le commerce des boutons se ralentit au lieu de se développer.

Croissance trop rapide

Récemment, on a remarqué en Allemagne que, depuis 1918, les enfants ont une croissance plus accélérée qu'auparavant, ayant à peu près une avance d'un an et demi sur leur âge.

Mais cette croissance trop rapide est dangereuse, car elle entraîne une vieillesse précoce. C'est pourquoi on s'est inquiété de savoir la cause de cette avance, qui a finalement été attribuée au soleil, plus fort depuis une dizaine d'années et auquel on s'expose beaucoup plus.

Mot de la fin

— Moi, je ne permettrai jamais qu'on me reproduise en caricature.
— Alors, ne vous faites pas photographeur.

Pour la langue française

Dans sa dernière séance, l'Académie française a accepté dans son dictionnaire les mots : *trigonocéphale*, *trijumeau*, *trillingue*, *trilobé* et *trimardeur*. Ce dernier est ainsi défini : « Terme populaire ; ouvrier qui va de ville en ville en quête d'un travail temporaire et sans songer à se fixer. » A *trimer*, l'Académie substitue la définition que voici à celle de la dernière édition : « Travailler d'arrache-pied, besogner avec effort et sans beaucoup de goût. »

La station de carême à Notre-Dame de Paris

S'est-il produit des infiltrations païennes dans le dogme chrétien ?

Paris, 24 mars.

C'est dans l'Écriture et la Tradition, interprétées par le magistère infaillible du Pontife romain, que se trouve renfermé « l'héritage de Jésus ». Mais, dans ce trésor doctrinal, ne s'est-il produit, au cours des premiers siècles, aucune infiltration païenne ? C'est à cette question qu'a répondu, aujourd'hui, le R. Père Pinard de la Boullaye, dans une conférence d'allure sévère, en raison de la rigueur du raisonnement, mais d'un puissant intérêt, si l'on songe que le reproche fait à l'Église, qu'il a repoussé, émane aussi bien de nos frères séparés que des philosophes rationalistes.

En fait, on ne saurait découvrir, dans l'enseignement catholique, « ni altération de la foi des premiers âges, ni introduction de dogmes proprement nouveaux, ni modification de l'esprit originel ».

Il est très exact que les penseurs chrétiens, à partir du second siècle, et, à plus forte raison, dans les siècles suivants, ont employé des termes et parlé un langage qui était souvent celui en usage de leur temps, mais il n'y a pas lieu de s'en étonner. Ils ne pouvaient faire autrement, s'ils voulaient être compris. Ils avaient aussi le droit « de retenir comme un bien personnel » toute opinion judicieuse s'accordant avec la foi. C'est en agissant ainsi qu'ils se sont faits « tout à tous » comme l'avait demandé saint Paul, qui commença par leur donner lui-même l'exemple de cette charité intellectuelle.

Mais n'ont-ils jamais dépassé le but et « porté leurs concessions trop loin » ? Non, car ils n'ont jamais manqué de contrôler leurs emprunts d'après une règle qui n'était autre que l'enseignement de Jésus et de ses apôtres, ainsi que la foi commune des Églises, bref, l'Écriture et la Tradition. Au reste, toutes les fois qu'un apologiste ou un théologien a compromis ou faussé cette foi commune, « l'Église a été agitée de spasmes et de convulsions, jusqu'au jour où elle a vomi ce germe de mort ». Toute erreur individuelle a été condamnée, dès qu'elle s'est manifestée. C'est ainsi que la foi des premiers âges a été préservée de toute altération, l'Église romaine ayant toujours pris soin « de faire passer toute doctrine suspecte au crible de l'Écriture et de la Tradition ».

Mais, plus tard, les décisions de l'Église n'ont-elles pas amené l'introduction de dogmes nouveaux dans son enseignement ? Voulu élucider ce point capital, dans la seconde partie de sa conférence, le R. Père Pinard de la Boullaye a d'abord exposé pour quelles raisons majeures l'Église n'avait jamais voulu interdire toute discussion, entre personnes qualifiées, sur son enseignement. L'eut-elle fait qu'on l'eût aussitôt accusée de se réfugier dans l'ignorance ou d'avouer son impuissance à dégager l'erreur de la vérité. Elle n'a donc point interdit de « scruter tous les problèmes ». Mais cela lui imposait le devoir de barrer la route aux solutions fausses, en donnant aux formules controversées des équivalents plus précis. C'est ainsi, par exemple, qu'elle a éclairé la formule : le Christ est le Fils de Dieu, par cette autre : le Christ est le Fils consubstantiel du Père. Elle l'a fait en se servant de termes empruntés à la langue de telle ou telle école philosophique, sans qu'on puisse toutefois conclure de là « qu'elle a consacré, canonisé, adopté » toutes les théories de ces écoles, « telles quelles et sans exception ».

Agir ainsi, ce n'est en aucune manière introduire dans l'enseignement traditionnel des dogmes nouveaux, c'est uniquement « exprimer de façon plus précise ou le contenu même ou les conséquences rigoureuses de l'Évangile ». Le dogme catholique a connu un triple progrès : celui de sa promulgation, par lequel ont été éliminées à son sujet des incertitudes sur le sens de telle ou telle parole du Sauveur ; celui qui s'est accompli dans sa démonstration, qui a été l'étude de ses rapports avec l'histoire générale et les diverses philosophies ; un progrès enfin « de déduction et de systématisation », particulièrement heureux, puisque c'est ainsi que « la théologie catholique s'est constituée en une science rigoureusement ordonnée ».

Cette belle mise au point achevée, il restait encore au R. Père Pinard de la Boullaye à s'expliquer sur les modifications à son esprit primitif que les décisions de l'Église ont, dit-on, entraînées. L'Évangile était une vie, donc une morale ; la spéculation en a fait une gnose, un recueil de formules. Est-ce exact ? « L'Église aurait-elle interverti l'ordre des valeurs et fait du savoir la fin de la religion ? ».

Certes, l'Église n'a jamais cessé de tenir à la plus rigoureuse exactitude doctrinale, mais ce souci légitime n'est nullement incompatible avec la volonté de ses docteurs de faire servir leur science au bien moral des hommes, de l'utiliser « pour être plus parfaitement, à l'égard de Dieu et des hommes, ce qu'ils auront vu qu'ils doivent être ».

Voici saint Augustin, champion de l'orthodoxie, « qu'aucune question ardue de la philosophie et de la théologie n'a rebuté ». Ce spéculatif fut aussi un mystique, un maître dans l'enseignement et l'exemple de l'art de bien vivre. Au reste,

est-il un seul saint canonisé « qui doive son auréole uniquement à sa réputation de science et d'orthodoxie » ? L'Église ne place sur ses autels « aucun savant dont la science ne se soit épanouie en amour de Dieu et des hommes ». Mieux encore, en même temps qu'un saint Thomas d'Aquin, elle honore « des domestiques, comme sainte Zite, des bergers, comme Germaine Cousin ou Bernadette, des mendiants, comme Benoît Labre ».

Pour finir, a interrogé à son tour le R. Père Pinard de la Boullaye, où tend ce reproche fait à l'Église de s'être éloignée de l'esprit de son fondateur, sinon à décrier l'idée même de dogmes obligatoires ? On a cherché, on cherche encore à substituer à l'enseignement de Jésus un christianisme sans dogmes qui n'est plus qu'un vase « vidé ici au tiers, ailleurs aux trois quarts, dans les sectes extrêmes, vidé tout entier de l'élixir de vie préparé par la sagesse et la miséricorde infinies ».

« Le royaume des cieux est semblable au grain de sénevé... » Reprenant, dans sa conclusion, cette comparaison du Sauveur, le R. Père Pinard de la Boullaye a pu l'appliquer à bon droit à la croissance constante de l'Église, où tout a pu se développer, d'une manière normale, sans qu'elle ait renié, « ni un texte de l'Écriture, ni une pensée garantie par la Tradition », puis, qu'elle a « sauvegardé le type chrétien des premiers jours ».

Cette croissance, d'ailleurs, n'est pas achevée. L'Esprit-Saint défend l'Église contre la sénilité. Nous pouvons le constater chaque jour, « elle n'a encore épuisé ni la force expansive de ses principes, ni sa puissance d'assimilation ».

Cette belle conférence, modèle d'argumentation sur un sujet d'apologétique, s'est achevée sur ces fières paroles : « Nous accueillerons le vrai d'où qu'il vienne, parce que le vrai n'est d'aucune école, d'aucune secte ; le vrai est le bien de Dieu. » E. B.

NOUVELLES RELIGIEUSES

L'Annuaire pontifical de 1935

Mgr Ottaviani, substitut de la secrétairerie d'Etat, a présenté au Pape le premier exemplaire de l'Annuaire pontifical de 1935, sorti de l'imprimerie polyglotte du Vatican. Pie XI y est indiqué comme le 261^{me} successeur de saint Pierre. Les cardinaux sont au nombre de 51 ; il y a dix-neuf chapeaux vacants, ou plutôt 17, car deux cardinaux, bien que nommés, sont réservés. Par rapport à l'année précédente, il y a sept archevêchés nouveaux, six évêchés nouveaux, douze nouveaux vicariats apostoliques et cinq préfectures apostoliques nouvelles.

Il y a au total, dans l'Église catholique, dix patriarches, 38 archevêques, 911 évêques, 28 vicariats apostoliques, 109 préfectures apostoliques, sans compter les nombreux sièges titulaires. Le Saint-Siège a une représentation diplomatique auprès de 35 Etats, sans compter 21 délégations apostoliques sans caractère diplomatique : 32 nations ont un représentant diplomatique auprès du Saint-Siège.

AUTOMOBILISME

Le douzième Salon de Genève

La dernière journée du XII^{me} Salon de l'automobile de Genève a été l'éclatante confirmation d'un succès qui s'était affirmé dès le premier jour. Durant toute la journée, ce fut une vraie cohue devant les stands. Pour ce seul dernier jour, le total des entrées a atteint 15,019, ce

qui porte à 109,957 (il y en avait eu 12,885 samedi) le total des entrées au Salon de 1935.

De toute la Suisse, d'imposantes caravanes d'autos sont arrivées, et le parc des voitures réunissait les plaques de nombreux cantons. C'est dire que le Salon a gagné toutes les sympathies dans notre pays, comme il a gagné sa réputation de Salon international.

C'est encore un beau succès à l'actif des organisateurs que préside M. Dechevrens, successeur, lui-même, de M. Marchand.

La vie économique

Agriculteurs suisses, cultivez davantage de céréales

Au cours de ces derniers mois, les difficultés que présente la vente du bétail, du lait et des produits laitiers ont encore considérablement augmenté. Alors que la production s'accroît, les possibilités d'écoulement, sur toute la ligne, demeurent insuffisantes. Même au prix des plus lourds sacrifices, les autorités et les organisations ne peuvent soutenir les prix d'une manière vraiment efficace que pour autant que la production trouve écoulement et utilisation. Bien que le remplacement des graisses étrangères par le beurre du pays offre encore certaines possibilités, il est absolument nécessaire que, dorénavant, notre agriculture se rende moins dépendante de la production animale.

Durant ces dernières années, à maintes reprises et avec insistance, les autorités et organisations ont engagé les agriculteurs suisses à alléger le marché du bétail et des produits laitiers par un changement approprié dans le système d'exploitation, spécialement par l'extension de la culture des céréales. D'après les résultats de la statistique des cultures de 1934, ces appels sont demeurés sans écho chez un grand nombre d'intéressés ; même depuis 1929, on constate plutôt une diminution de la surface des emblavures. Il est vrai que la culture du blé a progressé, mais toutefois insuffisamment pour compenser la très forte régression de la surface ensemencée en avoine et en orge. Ces céréales fourragères ayant sensiblement augmenté de prix, on peut de nouveau en recommander la culture.

Les organisations soussignées, conscientes de l'extraordinaire gravité de la situation, se sentent pressées d'adresser un vigoureux appel au bon sens et à l'esprit de solidarité de notre population paysanne. Que, sans plus tarder, chacun prenne au sérieux la recommandation si souvent renouvelée de développer la production des céréales et, ce printemps déjà, dans la mesure du possible, augmente ses emblavures ! Les stations d'essais, les écoles, les organisations et les experts agricoles se mettent à la disposition des intéressés pour toutes demandes de renseignements.

Agriculteurs ! Les autorités et les organisations font les plus grands efforts pour améliorer votre situation difficile et vous permettre de tenir. La traditionnelle énergie paysanne ne saurait faire défaut. Dans l'histoire de l'agriculture suisse, l'extension des emblavures en 1935 doit s'inscrire comme l'exemple de la volonté ferme de chacun de subsister et de tenir, comme l'expression puissante du sentiment d'étroite solidarité de notre classe paysanne. Puisse des oreilles attentives entendre notre voix et des bras énergiques assurer la réalisation de nos espoirs !

Secrétariat des paysans suisses ; Fédération suisse des sélectionneurs ; Fédération romande des sociétés d'agriculture ; Société suisse d'Economie alpestre.

Après l'insurrection vénizéliste

Athènes, 24 mars.

Les journaux publient la correspondance et d'autres documents saisis à Cavalla. Lecture a été donnée devant la Cour martiale de plusieurs de ces documents, qui révèlent l'organisation du complot, le plan d'action des séditionnaires à Athènes

et en province, la culpabilité de Vénizélos et d'autres chefs de l'opposition.

L'enquête se poursuit pour établir la connivence du président du Sénat Gonatas et des chefs de l'opposition Papanastasiou, Kafandaris, Sofianopoulos et Mylonas.



Le Conseil de guerre d'Athènes qui juge les officiers séditionnaires. Au premier plan, de gauche à droite : colonel Safaris, lieutenant-colonel Tsigantès, lieutenant-colonel Stefanakos et capitaine Tsigantès.

L'utilité d'une visite à la Foire suisse de Bâle

La Foire suisse est une source d'orientation économique, le kaléidoscope des nouveautés sorties dans l'année, une organisation systématique de vente et d'achat, en un mot, une des formes modernes du marché de l'offre et de la demande. Cet instrument pratique qui relève d'un principe de solidarité économique est devenu indispensable à la production et au commerce.

Le grand attrait de la Foire réside dans la concentration qu'elle opère dans le temps et dans l'espace des produits qui cherchent leur écoulement sur le marché. La qualité, l'utilité des marchandises offertes, les nouvelles créations, les améliorations constructives et leurs applications, tous ces éléments peuvent être touchés du regard dans la présentation synthétique et ordonnée de la Foire suisse. Tout commerçant avisé saura apprécier de tels avantages.

L'industriel l'artisan, le maître d'état ont, à leur tour, le plus grand profit à visiter la Foire. Ils y relèveront maintes indications utiles, ils s'inspireront des moyens techniques ou commerciaux qu'elle leur aura révélés pour maintenir leur entreprise à la hauteur des exigences actuelles.

Quelle que soit d'ailleurs la branche dans laquelle s'exerce votre activité, la visite de la Foire vous sera utile.

Elle est ensuite un acte de solidarité vis-à-vis des exposants, une contribution à l'œuvre de redressement économique sur le terrain national et international.

Que chacun se rende donc à la Foire suisse d'échantillons de Bâle, du 30 mars au 9 avril.

L'Allemagne achète de la laine française

Les exportations de produits lainiers en Allemagne, qui s'étaient considérablement ralenties depuis quelques mois, viennent de reprendre sur une vaste échelle. On évalue à un million de kilos la quantité de laine qui a été achetée la semaine dernière par les importateurs allemands, à Roubaix et Tourcoing.

Foire internationale d'échantillons de Paris du 18 mai au 3 juin

La Foire de Paris, la plus importante des foires françaises, comptera cette année plus de 8000 exposants. Les produits du monde entier y seront groupés en 60 sections dont les principales sont : la Mécanique, la Fonderie, le Bâtiment, l'Alimentation, etc. Sont également remarquables la Ganterie, qui groupe tous les grands fabricants, et la Céramique, qui offre un admirable échantillonnage de la porcelaine de Limoges, ainsi que d'autres grandes manufactures françaises. Le Salon des vins avec ses 786 exposants est unique au monde, et représente, à lui seul, une des curiosités de la Foire. Malgré les nouveaux agrandissements, les sections sont à peu près au complet et le succès de la prochaine Foire de Paris est dès maintenant assuré. Les visiteurs de la Foire bénéficieront d'importantes réductions sur les Chemins de fer suisses et français. Pour tous renseignements s'adresser à l'Agence de la Foire de Paris, Werdmühleplatz, 1, Zurich.

Nouvelles financières

Nestlé

Le compte de profits et pertes de la Compagnie Nestlé pour 1934 présente un solde actif de 20,784,650 fr., auquel il faut ajouter le solde reporté à nouveau de l'exercice 1933, soit 5,749,459 fr.

Le conseil d'administration propose la répartition suivante :

Attribution, au fonds de réserve spéciale, 1,000,000 fr.

Dividende final de 8 % l'an, pour janvier à septembre 1934, sur l'ancien capital de priorité, 1,839,999 fr.

Dividende statutaire de 5 % pour 1934, capital ordinaire ancien, soit 10 fr. par action, ancienne de 200 fr., 4,875,000 fr.

Quart du dividende statutaire de 5 % pour 1934 sur capital ordinaire nouveau, 231,250 fr.

Allocation au fonds de retraite, 2,000,000 fr.

Allocation au fonds spécial de secours, 1,500,000 fr.

Tantièmes au conseil d'administration, 280,152 fr.

Dividende supplémentaire sur les actions anciennes, 8,775,000 fr.

Dividende supplémentaire aux actions ordinaires nouvelles, 416,250 fr.

Report à nouveau : 5,616,000 fr.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires sera convoquée pour le jeudi 18 avril, à Cham.

La fabrique de wagons de Schlieren

Le conseil d'administration de la Fabrique suisse de wagons et d'ascenseurs à Schlieren a décidé de proposer à l'assemblée générale la distribution d'un dividende 3 % (année dernière 5 ½ %).

La Banque cantonale des Grisons

La Banque cantonale des Grisons a réalisé en 1934 un bénéfice net de 2,825,878 fr. contre 2,867,424 fr. l'année précédente ; 1,300,000 fr. seront utilisés au paiement de l'intérêt du capital de dotation, 750,000 fr. reviendront au canton et 650,000 fr. iront aux réserves.

L'enlèvement d'un journaliste allemand

L'enquête ouverte dans l'affaire de l'enlèvement du journaliste Salomon, dit Jacob, n'a pas encore établi l'endroit où Jacob a été emmené.

Le parquet de Bâle a lancé trois mandats d'amener contre les Allemands Gustave Krause, Dr Richter et Hans Manz, qui seraient venus de Berlin à Bâle pour enlever Jacob. On dit que Krause se serait fait passer pour le chauffeur du Dr Hans Wesemann. C'est ce personnage qui a conduit dans un restaurant du Petit-Bâle le Dr Wesemann et Jacob. Au premier étage de ce restaurant, connaissance fut faite entre Jacob et les deux autres Allemands, qui étaient censés apporter des documents sur les armements du Reich.

Wesemann quitta Jacob. Depuis ce moment-là, on sait seulement que l'automobile dans laquelle Jacob se trouvait a passé, le 9 mars, à 20 h. 50, la frontière à toute allure, près de Petit-Huningue.

Un employé d'une maison d'expédition de Bâle serait impliqué dans l'affaire.

Vendredi, la femme du journaliste disparu, accompagnée de détectives français, est arrivée à Bâle.

Selon des nouvelles parvenues à Bâle, des arrestations ont été opérées en Allemagne sur la base des notes trouvées sur Jacob. On annonce l'arrestation des deux frères Aschner, commerçants israélites, ainsi que du journaliste Walter Kianich, alias Lehmann, et du journaliste national-allemand Scheuermann.

On mande de Paris que M^{me} Wesemann avait écrit deux lettres, l'une adressée à l'amie avec laquelle elle logeait et l'autre à l'ancien député socialiste au Reichstag, Breitscheid.

Dans la lettre à son amie, M^{me} Wesemann écrivait : « Pardonnez-moi le chagrin que je vais vous faire. Remettez cette lettre à Breitscheid et saluez-le de ma part. »

Dans la lettre à l'ex-député Breitscheid, qui vit à Paris, M^{me} Wesemann proteste de son innocence et, parlant de l'enlèvement du journaliste Jacob, elle déclare qu'elle n'aurait jamais cru son mari capable d'un tel forfait. Elle donne ensuite les noms des personnes habitant Londres qu'elle considère comme les principaux coupables dans cette affaire. La première est une miss Raye, amie de M. Robert de Gruchy, rédacteur du *Reynolds Papers*. Deux autres personnes sont également nommées. C'est M. Hitzmeyer, un Allemand émigré, dont le père est chef des troupes d'assaut d'Elberfeld, en Rhénanie, et sa femme. Ce couple mettait à la poste, à Londres, les lettres que Wesemann écrivait de Bâle ou d'Ascona à différentes personnes sur le continent.

L'auteur dramatique allemand Ernst Toller, qui vit à Paris, aurait également été, il y a quelque temps, invité par Wesemann à venir passer quelques semaines en Suisse. Il avait reçu d'un nommé Paul Kruger une invitation de ce genre. Il a identifié l'écriture de ce Kruger avec celle de Wesemann.

Une autre tentative d'enlèvement aurait été faite sur la personne de M. Hallgarten, professeur d'histoire, fils de l'ancien bourgmestre de Munich.

M^{lle} Hilde Salomon, sœur du journaliste Jacob, chez qui la femme du Dr Wesemann a fait une tentative de suicide, a été interrogée par la justice.

L'état de M^{me} Wesemann n'inspire plus aucune inquiétude.

Le *Petit Parisien* annonce qu'un magistrat du Parquet de Bâle est arrivé samedi à Paris. Il s'est aussitôt rendu à la direction de la Sûreté générale, où il a conféré longuement au sujet de l'enlèvement de Berthold Jacob avec M. Profizi, contrôleur général des services administratifs de la Sûreté nationale. Le fonctionnaire suisse est reparti samedi dans la soirée pour Londres. Il semble, en effet, que, si des complicités existent dans l'enlèvement du journaliste, c'est dans la capitale anglaise qu'il faut rechercher les individus qui s'en sont rendus coupables.

UNE CENTENAIRE

Aujourd'hui lundi, 25 mars, M. Johannes Sturzenegger complète sa centième année. Citoyen de Trogen, il vit depuis plus de soixante-cinq ans, dans son domaine à Speicher (Appenzell-Ext.). M. Sturzenegger possède une santé relativement encore bonne.

LA POLITIQUE SCHAFFHOUSOISE

En votation cantonale, à Schaffhouse, la loi fiscale a été adoptée par 7417 oui contre 2402 non.

Dans l'élection complémentaire au Conseil d'Etat, M. Traugott Wanner, de Schleithelm, du parti paysan, a été élu par 4833 voix, la majorité absolue étant de 2751 voix.

SOMMAIRES DES REVUES

Les *Echos de Saint-Maurice*. Février-mars. — Les *Echos de Saint-Maurice* consacrent un double numéro spécial à *La coopération de l'Abbaye de Saint-Maurice à l'œuvre missionnaire*.

Administration de l'Abbaye de Saint-Maurice (Valais).

Mauvaises élections à Bâle

Voici les résultats des élections au Conseil d'Etat du canton de Bâle-Ville, où douze candidats étaient présentés pour sept sièges :

La majorité absolue s'élevait à 17,214. Ont été élus le conseiller d'Etat Wenk, socialiste, par 19,542 voix ; le Dr Hauser, socialiste, par 18,158 voix, et le Dr Zweifel, radical, par 17,308 voix.

Ont obtenu des voix parmi les conseillers d'Etat sortants : M. Imhof, 17,045 ; M. Ludwig, 16,576 voix (tous deux libéraux), et M. Niederhauser, conservateur-catholique, 15,892 voix.

Quant aux nouveaux candidats, ils ont obtenu les voix suivantes : M. Meier, radical, 15,523 ; M. Hans Meyer, parti populaire national, 15,773 ; M. Bernoulli, union de l'économie franche, 2,978, et M. Stolz, sans parti, 2,787 voix.

Les deux nouveaux candidats socialistes ont obtenu les voix suivantes :

M. Ebi, 16,899 voix, M. Brechbühl, 16,248 voix.

Les deux candidatures dissidentes ont été fatales aux partis nationaux, auxquels elles ont fait perdre 3000 voix.

Pour les 130 mandats du Grand Conseil, la répartition provisoire s'établirait comme suit : Radicaux, 21-22 (25) ; parti populaire national (parti bourgeois), 10-11 (14) ; libéraux, 14-15 (17) ; parti populaire catholique, 13-14 (14) ; parti populaire évangélique, 3 (3) ; socialistes, 43-44 (38) ; communistes, 17 (19) ; groupe de l'économie franche, 2-3 (0) ; grutléens, 0 (0).

Les journaux bâlois, en annonçant l'issue des élections au Grand Conseil et au Conseil d'Etat, déclarent qu'elle marque un coup de barre à gauche sans préciser toutefois si les communistes et les socialistes disposeront d'une majorité au nouveau Grand Conseil. Selon des calculs approximatifs, les gauches, c'est-à-dire les socialistes et les communistes, disposeraient de 60 à 61 sièges sur 130. Il faudrait éventuellement leur adjoindre les 2 ou 3 sièges de l'union de l'économie franche.

Le goût du risque

On nous écrit :

Et c'en est une qui ne semble pas être, ou — pour mieux dire —, plus être de celles qui font le caractère suisse. Entendons-nous, certes ; nous ne voulons point parler ici du risque téméraire, mais du risque réfléchi, celui qui, dans les cas d'indécision où le pour et le contre s'équilibrent à peu près, fait pencher la balance de notre volonté vers l'action et non vers l'abandon d'une idée, d'un effort, d'une voie à choisir, d'un moyen à tenter.

Le goût du risque qui manque aujourd'hui le plus en Suisse a trait aux capitaux petits ou grands qui restent, « faute de confiance », dit-on, inemployés, constituant ces dépôts dont la somme comporte un nombre respectable de zéros après l'unité et qui ne rapportent — si on peut ainsi dire — qu'un misérable intérêt que l'on peut qualifier « d'attente ». Attente de quoi ? C'est là précisément la question sans réponse ; à moins que c'en soit une que d'appeler de ses vœux le « retour de la confiance », cette fuyarde que personne justement ne songe à poursuivre et à rattraper. Ne sait-on pas que la confiance, en matière d'économie politique, est elle-même avant tout à la recherche de ces capitaux qui ne se veulent risquer qu'à son retour ! Tragique malentendu qui, à lui seul, expliquerait pour une bonne part la crise, cette ankylose du monde des affaires qui tourne à l'infirmité prolongée. A coup sûr, si l'on se décide à remuer, cela n'ira pas sans quelques craquements articulatoires, sans quelques exclamations, de crainte plus que de douleur réelle. Mais tout médecin dira qu'un malade qui réagit est à moitié sauvé. Alors ! Risquons donc de bouger avant que les forces ne nous manquent pour le faire.

Le capitaliste, si modeste soit sa fortune, ne comprendra-t-il pas qu'il vaut mieux tenter de financer un effort industriel digne d'intérêt — il en est beaucoup chez nous aujourd'hui —, plutôt que d'attendre il ne sait quoi en touchant, peut-être, sur une partie de son avoir, un bien misérable intérêt. A l'heure actuelle, ne pas vouloir « risquer » son argent, si l'on en a quelque peu à disposition, c'est risquer bien plus ; par exemple, disons-le, la perte pure et simple par dévaluation car, si notre franc veut être solide, sera-t-il en mesure de résister toujours par sa seule vertu légale et malgré notre effondrement industriel et artisanal qui va s'aggravant, même si l'on ne considère que le marché intérieur ?

Il ne nous appartient pas d'étudier ici, sous cet angle, la situation présente de notre économie nationale ; faire théoriquement les prophètes est relativement facile. Mais, du moins, nous permettra-t-on de souhaiter que nos réflexions déterminent des hommes dans la pratique directe des affaires, aux prises avec les difficultés financières d'aujourd'hui, à faire connaître sur ce propos leur point de vue. C'est celui-là qui compte et qui peut apporter, à l'appui de sa démonstration, les arguments qui convainquent. Producteurs et commerçants doivent avoir une opinion sur ce problème probablement vital pour notre petit pays, lequel, lui, doit, pour ses chances d'avenir économique, passer la crise avec le moins possible de pertes essentielles. Or, à en juger d'après les résultats d'une récente action de l'Association de propagande « Semaine suisse », il semble que bien peu, relativement,

se soucient vraiment chez nous de soutenir les efforts tentés pour créer de nouvelles occasions de travail.

La confiance est insaisissable parce que, son nom le dit, affaire de foi ; ayons-la donc et tâchons courageusement de nous prendre à ce jeu. Si chacun y accepte son rôle et le tient bien, le succès, même relatif, est assuré et il en vaut la peine.

Conférence nationale de l'industrie laitière

Toutes les personnes qui se sont inscrites à cette conférence recevront prochainement, sous forme de publication de la Commission suisse du lait (4^{me} brochure), les diverses thèses, travaux, propositions, etc. qui feront l'objet des discussions. Cet opuscule contient 70 études élaborées par des personnalités marquantes de notre industrie laitière et qui traitent des divers problèmes de la branche. Cela forme un ensemble de textes que chacun appréciera à sa juste valeur et que le praticien comme l'homme de science voudra posséder.

Il n'y a pas eu jusqu'à ce jour, dans les annales de notre industrie laitière, une semblable manifestation, réunissant en une collaboration précieuse autant d'autorités en la matière. Il est vrai qu'on n'a jamais eu à résoudre un si grand nombre de problèmes, se posant avec autant d'acuité par suite de la crise mondiale.

Rappelons encore que cette brochure sera envoyée à quiconque en fera la demande à temps, en versant le montant prévu de 3 fr. Cela présente le gros avantage de pouvoir étudier la matière faisant l'objet de la conférence avant de participer à celle-ci. On pourra naturellement se procurer ces travaux au début ou pendant la durée de la conférence, moyennant le paiement précité.

Les personnes qui ne désireraient pas posséder de livret n'ont aucune finance d'entrée à payer pour assister à la conférence. Elles y sont cordialement invitées.

On compte sur une forte participation et particulièrement sur le concours des milieux des producteurs et des fromagers.

Association fédérale de gymnastique artistique

L'assemblée annuelle de cette association s'est tenue à Lugano, samedi et hier dimanche. Plus de soixante-dix délégués y ont pris part. La Société fédérale de gymnastique était représentée par M. Muller, président central, et M. Schreiber, président du comité technique. Les gymnastes tessinois ont eu à l'égard de leurs hôtes de nombreuses et aimables attentions. Ils agrémentèrent leur court séjour d'une charmante excursion qui eut lieu dimanche après midi, par un temps splendide.

Une première séance, prévue samedi soir, fut occupée par la lecture des différents rapports qui ne soulevèrent guère d'objection. L'Association fédérale de gymnastique artistique compte actuellement plus de huit mille membres répartis dans dix-neuf groupes cantonaux. Sa fortune s'élève, y compris le fonds de fête et celui de fondation, 23,000 fr. environ. Au sujet de la fête fédérale de Bâle, qui a connu un brillant succès, d'intéressantes communications furent faites en ce qui concerne la marche des concours.

La composition du comité a subi une sensible modification à la suite de la démission de sept anciens membres. M. Lanz, de Soleure, a été appelé à la présidence en remplacement de M. Schelling, de Saint-Gall, et M. Hæberlin, de Zurich, a été désigné comme successeur de M. Ineichen, Zurich, à la tête du comité technique. Les autres membres sont : MM. Blanc, Neuchâtel ; Rohr, Argovie ; Lanz, Bâle ; Trösch, Berne ; Huser, Thurgovie ; Rufenach, Vaud, et Wilhelm, Berne.

Le prochain championnat suisse, c'est-à-dire le troisième, aura lieu en 1936. La décision prise l'année dernière de l'interrompre en 1935, pour les raisons déjà indiquées, a donc été confirmée et cela à une forte majorité.

L'affiliation à la Société fédérale n'a pas trouvé grâce auprès des délégués qui, une fois encore, ont renvoyé cette question en donnant cependant au nouveau comité la tâche d'examiner, avec le comité central de la Société fédérale, les conditions de l'affiliation susceptibles de recevoir quelques précisions.

Un banquet, servi hier dimanche à midi, réunissait gymnastes et représentants des autorités cantonales et communales qui adressèrent d'excellentes paroles soulignant les bienfaits de la gymnastique qui s'inspire de saines traditions et de sentiment patriotique.

PETITE GAZETTE

Pour nettoyer les rues

Le nettoyage des rues se fait d'une façon différente suivant les contrées. En Allemagne, on vient d'inaugurer un système qui utilise les moyens les plus modernes, mais qu'on n'avait pas encore pensé à utiliser dans les voies publiques.

C'est ainsi que le nettoyage des rues à l'aspirateur sera bientôt un fait accompli à Hanovre, où les autorités expérimentent un nouvel appareil qui fonctionne d'après le même principe que l'aspirateur employé pour les usages ménagers. La boue est aspirée jusqu'à un réservoir cen-

tral. Le véhicule sur lequel l'aspirateur est fixé peut nettoyer 100 kilomètres de rues en une journée.

Peut-être est-ce la solution de l'avenir.

AGRICULTURE

L'industrie des engrais

L'industrie des engrais est l'une des plus anciennes industries chimiques, et c'est aussi l'une des plus importantes puisqu'elle est en rapports directs avec l'agriculture, qui est elle-même l'une des principales activités humaines, si ce n'est la première. On sait que chaque récolte emprunte au sol des quantités variables, mais en général assez considérables, de matières minérales. Du fait de la culture intensive, ces prélèvements appauvrissent peu à peu la couche de terre arable et il faut restituer au sol ce que l'on appelle les éléments fertilisants, indispensables à la plante pour son développement. On compte surtout comme éléments fertilisants l'acide phosphorique, les composés azotés et les sels de potasse, et les engrais complets contiennent des proportions variables de ces substances. Le fabricant d'engrais tient à la disposition de l'agriculteur un nombre plus ou moins grand d'engrais complets, parce que les besoins des cultures ou des sols ne sont pas tous les mêmes, et que si l'un doit surtout récupérer de l'acide phosphorique, l'autre aura besoin de potasse en plus grandes quantités par exemple. L'engrais complet est désigné par une série de trois chiffres qui indiquent successivement les teneurs garanties en acide phosphorique, en azote et en potasse. Les fabrications suisses d'engrais sont très sérieusement contrôlées par les Stations fédérales d'essais agricoles et vouent tous leurs soins à la livraison de produits impeccables.

Tous les engrais complets, quels qu'ils soient, sont des mélanges, en quantités variables, d'un certain nombre de sels minéraux renfermant les éléments fertilisants. Seulement ces mélanges sont plus ou moins parfaits, on dit qu'ils sont plus ou moins homogènes, et il n'est pas toujours facile d'y reconnaître les divers sels présents.

On est cependant limité dans la production de mélanges très homogènes par la nécessité d'offrir à l'agriculteur des engrais présentant une assez grande variété de proportions des éléments fertilisants.

Un bon engrais doit présenter ses éléments sous une forme facilement absorbable par la plante (on dit que ces éléments doivent être facilement assimilables). Or, il est connu depuis longtemps que, si cette condition est remplie, les récoltes obtenues sont très sensiblement les mêmes pourvu que les éléments fertilisants aient été employés en quantité équivalente, quelles que soient l'origine et la présentation de l'engrais utilisé. Comme en Suisse les fabrications contrôlées doivent livrer les éléments fertilisants de l'engrais sous une forme soluble dans l'eau, il ne peut y avoir de différences notables dans les excédents de récoltes produits par deux engrais équivalents et l'agriculteur n'a pas à craindre que les anciennes fabrications, ayant depuis longtemps fait leurs preuves, le servent moins bien que les nouvelles.

En ce qui concerne les composés azotés entrant dans les mélanges (engrais complets), on mentionne souvent les qualités des nitrates : facile et rapide assimilabilité par la plante, mais on néglige de dire que si les sels ammoniacaux agissent peut-être parfois plus lentement, ils agissent au moins graduellement et ne sont pas comme les nitrates facilement entraînés dans les eaux souterraines (drainages) par la pluie ou l'arrosage et perdus sans retour.

On a reconnu, après de fâcheuses expériences, que l'emploi de produits de plus en plus concentrés, donc formés de sels plus purs, ne permet pas la restitution au sol de certaines substances également indispensables à la vie de la plante et à la qualité de la récolte : sans parler de la chaux et du soufre (sulfates), ce sont par exemple les sels de magnésie, de fer, de manganèse, l'iode, etc.

Lorsqu'on a examiné finalement la qualité des récoltes, on a constaté qu'une addition de sels minéraux purs (engrais trop concentrés) est défavorable aussi lorsque le sol ne contient pas en même temps une quantité suffisante de matières organiques (humus et déchets végétaux). Car aussi bien que l'homme a besoin de certains ferments, hormones ou vitamines, pour se maintenir en bonne santé, la plante a besoin de certaines microorganismes ou de certaines substances organiques pour se développer normalement. Pour éviter les dangers de la fumure trop complètement minérale, dangers que les spécialistes ont nettement montrés ces dernières années, les fabrications d'engrais ont cherché à mettre à la disposition de leur clientèle des produits fertilisants renfermant une certaine quantité de matières d'origine végétale. Ces dernières excluent la présence de quantités élevées de nitrates, qui détruisent les matières humiques ou organiques.

Ces lignes suffisent à montrer que, si l'industrie des engrais a évolué, ce n'est pas toujours dans le sens de la production de produits de plus en plus purs et de plus en plus concentrés. Et les résultats ne sont pas tels que l'on doive considérer comme vieilles et démodées les anciennes recettes des fabrications connues depuis longtemps, lesquelles savent aussi moderniser là où il le faut et cherchent à toujours mieux contenter une clientèle dont elles connaissent parfaitement les besoins.

FRIBOURG

Distinction pontificale

A la demande de S. Em. le cardinal Préfet de la Congrégation romaine de la Propagande, dont relèvent les Œuvres pontificales missionnaires, M. le chanoine Bossens, à Fribourg, vient d'être nommé par le Souverain Pontife prélat de la maison de Sa Sainteté, en récompense de services qu'il rend à l'Œuvre de Saint-Pierre apôtre depuis quinze ans et à celle de la Propagation de la foi depuis dix ans.

Cette haute distinction réjouira tous ceux qui connaissent l'activité que le titulaire déploie à l'égard des missions et ils s'empresseuront d'offrir leurs vives félicitations à Mgr Bossens.

Exposition d'art religieux

L'exposition d'art religieux, au Cercle catholique de Fribourg, est ouverte jusqu'à mercredi soir.

Le sourire du printemps

On nous apporte une branche d'abricotier qui a fleuri au château de Mlle Hélène de Diesbach, à Villars-les-Joncs.

Concert du chœur d'hommes la « Mutuelle »

La Mutuelle, comme d'autres sociétés, a été retardée dans son travail par la grippe ; son concert prévu pour fin février a, dès lors, dû être renvoyé ; il aura lieu jeudi prochain, 28 mars, à 20 h. 1/2, à la Grenette, Mlle Heymoz, alto, et Mlle Frossard, pianiste, ainsi que M. Gaimard, flûtiste, et M. Aebly, pianiste, ont bien voulu prêter leur concours pour cette audition.

Les belles toiles fribourgeoises

On nous écrit : L'exposition des tisserandes fribourgeoises va fermer ses portes. Jeudi soir, ce sera fini. Cette manifestation d'un art bien fribourgeois et adapté aux désirs féminins les plus chers a rencontré une très vive faveur. La salle, vidée de ses premiers trésors, a rapidement comblé les vides : des nappes, des coussins ravissants, des portières cousues, tissus d'oiseaux et de fleurs, sont arrivés de la Singine, du Moratois, de la Gruyère. L'exposition est plus belle que jamais. Il y a le tissu de grand style, d'un modelé ancien parfait, et qui, serti par exemple d'une grosse dentelle de Gruyère, donnera toute sa valeur à la vieille argenterie, aux cristaux. Il y a surtout une toile avec un semis de paons noirs dont l'emploi dans une salle à manger, ou même un studio élégant, ne saurait être dépassé.

Changes à vue

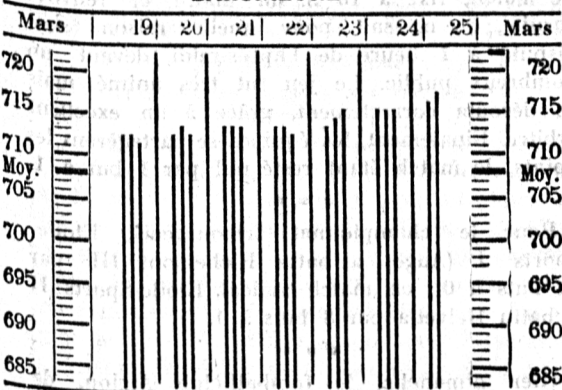
Le 25 mars, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 33	20 43
Londres (1 livre st.)	14 72	14 82
Allemagne (100 marcs or)	123 70	124 20
Italie (100 livres)	25 35	25 55
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	12 80	13 —
New-York (1 dollar)	3 06	3 11
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belges)	70 —	71 —
Madrid (100 pesetas)	42 10	42 40
Amsterdam (100 florins)	208 70	209 20
Budapest (100 pengö)	—	—

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

25 mars

BAROMETRE



Temps probable

Zurich, 25 mars, 11 h. du matin.

Beau et doux.

Après la grippe, il faut un bon fortifiant, c.-à-d. de l'OVOMALTINE

Nouvelles de la dernière heure

Le voyage des ministres anglais à Berlin

Paris, 25 mars.

Le correspondant du *Petit Parisien* à Berlin dit qu'une foule de 10,000 personnes attendait hier, l'arrivée de l'avion anglais qui transportait les ministres, et il dépeint l'accueil qui leur a été fait : « A 5 h. 30, l'appareil, un superbe avion de l'Imperial Air Ways, atterrissait devant les personnalités officielles. Si John Simon, souriant, sortit le premier de la cabine, suivi de M. Eden. En mettant le pied sur le sol allemand, il fut salué par M. von Neurath, qui lui présenta le secrétaire d'Etat, lequel souhaita aux ministres anglais la bienvenue au nom du Führer. Les présentations terminées, les ministres britanniques, accompagnés des personnalités allemandes, se dirigèrent vers les automobiles qui les attendaient. C'est alors que le commandant du bataillon d'honneur des S. S. surgit devant sir John Simon, le salua d'un geste d'épée pour annoncer la présence du bataillon d'honneur des gardes de corps du Führer. Il s'agit du rite selon lequel le chef du détachement rend compte à la plus haute personnalité de la présence d'une troupe. Ce rite surprit sir John Simon qui sembla quelque peu interloqué. Mais il eut l'avantage de mettre immédiatement le ministre anglais dans l'atmosphère de l'endroit. »

Ce matin même, sir John Simon et M. Eden auront, à Berlin, des entretiens avec M. von Neurath et M. von Bülow. Cet après midi, le Führer prendra part aux conversations.

Quant à l'issue des conversations, le *Petit Parisien* dit qu'il est encore impossible de la prévoir. « Cependant, il n'est pas nécessaire de posséder beaucoup d'imagination pour prévoir que le Führer et son état-major vont faire aux ministres anglais les propositions les plus propres à séduire ces derniers. Ils feront valoir que l'Allemagne n'a pas de frontières avec la Russie et que, à défaut d'un pacte oriental, l'Allemagne est prête à conclure des pactes bilatéraux de non-agression avec chacun des Etats qui sont ses voisins. Au sujet de la Société des nations, l'Allemagne dira qu'elle avait justement l'intention d'y rentrer, mais que les Français viennent, malheureusement, de transformer le Conseil de Genève en tribunal et de placer l'Allemagne en position d'accusée. « La tactique allemande, qui n'a d'autre but que de provoquer un sérieux refroidissement entre la France et l'Angleterre, consistera à faire aux Anglais des offres qu'ils trouveront intéressantes, mais que la France ne sera que peu ou pas disposée à accepter. »

Londres, 25 mars.

Le *Daily Mail* écrit : « Sir John Simon protestera sûrement contre l'importance donnée à la nouvelle organisation allemande, telle que le Führer l'a définie dans sa déclaration du 16 mars. »

Paris, 25 mars.

Le *Petit Journal* déclare que l'Angleterre est chagrinée de voir que l'Allemagne désire posséder une grande marine de guerre. « On fait remarquer que, si l'Allemagne demande la construction d'une flotte ayant un tonnage égal au 35 % du tonnage britannique, elle possèdera, dans une mer à peu près fermée, une arme redoutable, facile à déplacer, qui constituera une menace terrible pour les convois marchands. »

La presse allemande

Berlin, 25 mars.

La presse allemande consacre aux visiteurs anglais de longs articles biographiques et insiste, comme, par exemple, la *Nacht Ausgabe Zeitung*, sur le fait que les ministres britanniques pourrnt se convaincre de la volonté de paix de l'Allemagne.

« Est-ce qu'on va réédifier le vieux mécanisme des alliances, que personne ne peut plus contrôler ensuite, mais qui dominent leurs créateurs avec une implacable fatalité ? », se demande la *Baersen Zeitung*.

« L'esprit de décision avec lequel le gouvernement du Reich, même après le 16 mars, a maintenu le plan des conversations germano-britanniques directes, écrit le *Volkischer Beobachter*, prouve que ce gouvernement ne songe pas à se dérober à ses grandes obligations européennes. Les conversations avec les délégués du gouvernement britannique, qui vont arriver à Berlin, en donneront la preuve. »

La plupart des journaux décrivent longuement la carrière de sir John Simon. Toutefois, dans sa biographie, le *Volkischer Beobachter* tient à laisser entendre à ses lecteurs nationalistes-sociaux que sir John Simon, partisan sincère du libéralisme, ne saurait être compté parmi les amis de cœur de la nouvelle Allemagne.

Par ailleurs, le *Volkischer Beobachter* déclare que, en 1914, « ce fut sir John Simon qui s'opposa jusqu'au dernier moment à l'entrée en guerre de l'Angleterre ». « Seul, ajoute le journal, le sentiment de la justice qui, alors, au mépris complet des réalités, était encore aiguillonné contre l'Allemagne à la suite de la soi-disant violation de la neutralité belge par le Reich, amena l'homme d'Etat anglais à rester au gouvernement. »

D'autre part, les journaux rendent compte des conversations franco-anglo-italiennes de Paris et soulignent en gros caractères que la prochaine conférence des trois aura lieu à Stross.

Solidarité franco-anglo-italienne

Paris, 25 mars.

De M. Wladimir d'Ormesson dans le *Figaro* : « Espérons que sir John Simon, en langage diplomatique, répondra en substance ceci au chancelier du Reich : « Que l'Allemagne soit une grande puissance et qu'elle ne puisse indéfiniment être traitée en vaincue, tout le monde est d'accord sur ce point et depuis longtemps. En 1930, on a spontanément évacué la Rhénanie cinq ans avant l'heure, rien que pour cela. Que le moment soit même venu de reconnaître officiellement à votre pays des forces militaires en harmonie avec son rang, tout le monde encore est d'accord. »

« Les ex-alliés sont pacifiques. Ils sont absolument désireux de collaborer paisiblement avec l'Allemagne et de lui faire dans la famille européenne la grande place à laquelle elle a droit. Mais ils sont absolument résolus — vous comprenez bien ce que cela veut dire — à ne plus tolérer ces coups de théâtre unilatéraux, ces claquemets de porte, ces défis auxquels vous vous plaisez. De deux choses, l'une. Ou vous voulez la paix ou vous voulez la guerre. Si vous cherchez la guerre, vous l'aurez. Les flottes, les armées ex-alliées sont là pour vous répondre et nous disposons, en outre, d'immenses ressources économiques, financières, coloniales à côté desquelles les vôtres ne sont rien. C'est ce que M. Mussolini a parfaitement exprimé hier, en disant :

« Notre volonté de paix et de collaboration européenne s'appuie aussi sur quelques millions de baionnettes d'acier. »

Voulez-vous la paix, au contraire ? C'est fort bien. Dans ce cas, nos désirs concordent. Mais il faut alors que vous changiez radicalement et définitivement vos méthodes de politique extérieure. Car ce qui ne peut plus durer, c'est le chantage que vous exercez sur les nations pacifiques, précisément parce que vous les savez pacifiques, parce que vous savez qu'elles ont horreur de la guerre, qu'elles se la sont même interdite comme instrument de politique et qu'elles prennent cet engagement au sérieux. Dès lors, vous spéculiez sur notre pacifisme et vous vous croyez tout permis. Vous pensez que vous pouvez sans risque vous livrer à n'importe quelle incartade, à n'importe quelle violation. C'est là où vous vous trompez. Car tout a une limite ici-bas. Ce jeu-là est trop dangereux et nous ne sommes plus d'humeur à le supporter. Si vous le continuez, il finira mal. Mal pour nous, sans doute, mais beaucoup plus mal encore pour vous... Tel est notre solennel avertissement commun. Et maintenant, si vous comprenez ce que parler veut dire, nous pouvons devenir les uns et les autres bons amis. »

La Pologne contre l'initiative de l'Allemagne

Paris, 25 mars.

(Havas.) — Le *Journal* dit apprendre, de source autorisée, que, dans son entrevue avec le ministre des affaires étrangères du Reich, M. Lipsky, ambassadeur de Pologne à Berlin, a protesté officiellement au nom de son gouvernement contre le rétablissement du service militaire obligatoire. « M. Lipsky a fait remarquer à M. von Neurath — qui ne s'attendait pas à pareille démarche — que les mesures militaires prises par l'Allemagne avaient déclenché une vive inquiétude en Pologne, où elles étaient unanimement interprétées comme une violation flagrante du traité de Versailles. »

« L'ambassadeur de Pologne a réservé à cet égard la position de son gouvernement et a attiré amicalement l'attention du ministre des affaires étrangères sur l'impression défavorable et le véritable malaise qu'avait suscités dans le monde entier le rétablissement impromptu du service obligatoire en Allemagne : M. von Neurath a opposé aux déclarations du diplomate polonais les arguments connus du III^{ème} Reich qui persiste à soutenir que ce sont les ex-alliés qui ont violé, les premiers, le traité de paix. »

Le voyage de M. Laval à Moscou

Paris, 25 mars.

L'Ordre écrit : « M. Laval va partir pour Moscou. Ce voyage inquiète à juste titre certaine opinion française. Que vaut cette alliance ? Que représente-telle du point de vue militaire ? Est-elle le suprême bien, est-elle, au contraire, le suprême écueil ? En tout cas, une chose paraît angoissante : si la France, un jour, avait à choisir entre Londres et Moscou ? »

Dans l'*Agence économique et financière*, M. Lamoureux, ancien ministre, analyse plus favorablement cette même situation. « L'intérêt des deux nations, France et Russie, est de se rapprocher pour garantir mutuellement leur sécurité, dans le cadre et sous le couvert de la Société des nations, sans rien sacrifier de leurs amitiés particulières. Des raisons non moins fortes leur prescrivent de réaliser des accords sur le plan économique. Une politique de collaboration étroite doit développer entre elles leurs échanges économiques. »

Un discours d'un ancien ministre de Hongrie

Budapest, 25 mars.

Le comte Bethlen a prononcé un discours-programme où il a exposé ses conceptions de la politique extérieure. Il a notamment déclaré : « Il est évident que nous ne pouvons pas faire une politique germanophobe, car l'Allemagne est assez forte pour qu'une politique anti-allemande en Europe centrale soit impossible. » Il a conclu en disant que son pays avait besoin de l'amitié italienne.

La formation du nouveau cabinet belge

Bruxelles, 25 mars.

On croit que M. von Zeeland, qui n'appartient à aucun groupe politique, aura terminé ce soir, lundi, son travail de dosage et qu'il pourra présenter sa liste ministérielle. Seulement âgé de quarante-deux ans, M. Paul van Zeeland est vice-gouverneur de la Banque nationale, administrateur suppléant de la Banque des règlements internationaux, professeur à l'université de Spa, où il enseigne l'histoire économique de la Belgique et du Congo et où il donne un cours sur les marchés financiers.

Soldat de la classe 1913, M. van Zeeland a fait la campagne 1914-1918 dans les rangs du troisième régiment d'infanterie. Il participa en qualité de délégué de la Belgique aux conférences internationales de Londres, de Gênes, de Washington, de New-York, de Paris et de Genève. Au cours de ces dernières années, il fit aux Etats-Unis une série de conférences sur l'étalon-or. En juin 1934, il entra comme ministre sans portefeuille dans le gouvernement que constitua M. de Broqueville. Il garda ce poste jusqu'en novembre 1934, c'est-à-dire jusqu'à la formation du cabinet Theunis.

M. van Zeeland est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la crise et les problèmes économiques. On le croit admirateur des méthodes du président Roosevelt et l'on se demande quels moyens il emploiera pour opérer le redressement du pays. Le parti catholique et le parti libéral ont voté des résolutions en faveur du maintien du franc à sa valeur actuelle. M. van Zeeland suivra ce programme.

M. Flandin parlera ce soir

Paris, 25 mars.

M. Flandin, président du Conseil, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle mairie de Vincennes, prononcera, ce soir, à 20 h., un important discours radiodiffusé.

Une statue à Albert I^{er} à Paris

Paris, 25 mars.

Hier, devant une foule très nombreuse, a été inauguré, à Mézières, une statue à la mémoire d'Albert I^{er} de Belgique.

Le chef des catholiques espagnols

Madrid, 25 mars.

(Havas.) — Parlant à la Corogne, M. Gil Robles, chef des catholiques populaires agrariens, a fait allusion à la liquidation du mouvement révolutionnaire. Il a dit notamment qu'il ne veut pas d'inégalités injustes dans les sanctions. « Si, à l'heure de la liquidation, la justice fait faillite, ce ne sera pas en notre présence, ni avec notre consentement. »

On estime que ce passage est une allusion à la situation du socialiste Pena, condamné à mort par le Conseil de guerre et pour la grâce duquel le tribunal suprême aurait pris parti. On en déduit que, dans le cas où la grâce serait accordée, le parti retirerait ses ministres et provoquerait la crise ministérielle.

La nouvelle constitution polonaise

Varsovie, 25 mars.

Le vote de la nouvelle constitution par la Diète a déclenché dans tout le pays un enthousiasme populaire qui a donné lieu à des manifestations patriotiques à Varsovie et en province.

Le voyage de M. Titulesco

Bucarest, 25 mars.

M. Titulesco, ministre des affaires étrangères de Roumanie, est parti pour Belgrade, où il s'arrêtera quarante-huit heures avant de poursuivre sa route vers Bratislava (Presbourg). M. Titulesco aura avec les ministres des affaires étrangères de Yougoslavie et de Tchéco-Slovaquie des entretiens sur les grands problèmes actuels.

Une panique dans un incendie américain

Chicago, 25 mars.

(Havas.) — Un incendie qui a éclaté la nuit dernière a détruit un club de nuit. Une panique s'est emparée de la foule. Six personnes n'ont pu gagner la sortie et ont péri. Douze autres sont sérieusement blessées.

SUISSE

L'enlèvement d'un journaliste

Zurich, 25 mars.

On mande de Berlin à la *Neue Zürcher Zeitung* que l'émigré allemand Jacob (Berthold Salomon) se trouverait détenu dans une prison de la capitale du Reich.

FRIBOURG

Conférences de la cathédrale de Saint-Nicolas

La charité, soutien de nos cités

Après avoir, le dimanche précédent, parlé excellemment du rôle de la charité dans la famille, le R. Père Braun a traité, hier soir, avec une pareille maîtrise, de la charité dans la cité.

Etre un époux parfait, un père excellent, une mère vraiment digne de ce nom, le plus doux qui soit sur terre, ce n'est point accomplir la totalité de nos devoirs à l'égard du prochain. Bon gré mal gré, nous vivons en société. La charité dépassera-t-elle les modestes limites de la demeure familiale pour présider à nos échanges sociaux ? De plusieurs côtés, des réponses négatives se sont élevées. La charité, nous dit-on, n'a pas à intervenir dans la cité. Elle ne ferait que paralyser l'effort libérateur vers un régime basé sur plus de justice. Au fond de ces récriminations, il y a surtout beaucoup d'ignorance. A nous de la dissiper en montrant que, loin de contrarier l'œuvre de la justice, la charité en sera toujours la meilleure inspiratrice, en même temps qu'elle servira à en faciliter l'exercice.

Assurément, une distinction s'impose au premier chef, entre les deux vertus, de justice et de charité. La première nous incline, par mobile d'honnêteté et de correction, à respecter les droits d'autrui. L'autre nous livre à Dieu, et, par amour pour lui, nous incline vers nos frères et nous pousse à leur faire du bien. Conclure de là que la charité tendrait à supplanter la justice et à lui substituer on ne sait quel vague sentimentalisme altruiste, serait cependant totalement méconnaître l'enseignement de l'Evangile. Tout ce que la justice requiert de nous est, au contraire, souverainement sanctionné par Notre-Seigneur. Mais tout cela est remis en contact vivifiant avec la source la plus profonde de notre vie intérieure. Tels que nous sommes, liés les uns aux autres par les conditions mêmes de notre existence humaine, la charité nous prend pour nous replacer en face de Dieu. De là, ce quelque chose de direct, de personnel, de vivant et d'aimant qui se communique, en les transformant à tous nos devoirs, — nos devoirs sociaux comme les autres. Plus d'impératif catégorique pesant sur nos consciences comme une inéluctable fatalité. Mais, partout et toujours, pour régler notre vie dans l'ordre et dans la paix, la volonté de Quelqu'un : de ce grand Quelqu'un que Jésus nous a appris à reconnaître, en nous parlant de son Père.

Aussi la justice n'a-t-elle jamais été mieux pratiquée qu'en demeurant sous la tutelle de la charité. Ici, pourtant, se présente une grave objection. Qu'avons-nous fait depuis un siècle pour supprimer les abus dont la crise actuelle accuse la gravité ? Nul ne les a signalés en termes plus sévères que le Souverain Pontife, dans l'encyclique *Quadragesimo Anno*. Pour en mesurer l'étendue, il n'est que de relire ce document mémorable. Mais, d'où vient le mal ? De la doctrine de l'Evangile ou de ce que cette doctrine n'a pas été suffisamment prise au sérieux ? De la position de notre Maître en face des intérêts temporels ou de ce que notre Maître, qui est venu nous apprendre à placer l'esprit au-dessus de la matière, n'a pas été obéi ? De ce que la loi de la charité ne correspond plus aux besoins de nos âmes ou de ce que nous avons laissé l'esprit de concurrence faire toute la loi ? Des compromissions avec les puissances séculaires, dont se serait rendue coupable l'Eglise de Jésus, ou de ce que l'Eglise a été, comme disait déjà Bossuet, « dangereusement combattue par les mœurs dépravées de ses enfants » ? Poser ces alternatives, c'est les résoudre. Les expériences dont nous recueillons aujourd'hui les résultats, confirment toutes les autres leçons de l'histoire : Protégés par l'esprit de l'Evangile, le droit et la justice sont en sûreté ; quand cet esprit vient à baisser, le désordre ne tarde pas à se faire sentir. Aucune loi sociale n'est plus certaine, ni mieux éprouvée.

En rappelant que la charité inspire la justice et lui commande de haut, on n'a pas tout dit des liens étroits existant entre ces deux vertus. Nous devons ajouter, tout d'abord, qu'elle corrige les imperfections auxquelles, abandonnée à elle-même, la justice ne tarderait pas à succomber. Pour que des hommes puissent mener ensemble une existence pacifique, il ne suffit pas de leur dire : vous ne tuerez ni ne volerez, vous payerez vos dettes et réparerez vos torts. Il faut encore ajouter avec l'Apôtre : *Revêtez-vous de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, de longanimité. Supportez-vous mutuellement, et pardonnez-vous, si vous avez l'un contre l'autre quelque sujet de plainte.* En d'autres termes, respectez les droits du prochain, nous ne devons pas nous montrer intraitables, lorsqu'il s'agit de nos droits propres.

Tel est l'enseignement formel de Jésus : *Vous avez appris qu'il a été dit : « Ciel pour œil, dent pour dent. » Mais je vous dis : Si quelqu'un veut te citer en justice pour avoir ta tunique, aban-*

donne-lui encore ton manteau. Et si quelqu'un veut te réquisitionner pour un mille, fais-en deux avec lui. Donne à qui te demande. Paradoxe !, dira-t-on. Soit. Nous concédons que, dans un enseignement en images, tout ne doit pas être pris rigoureusement à la lettre. Mais tout de même quelle condamnation de notre esprit calculateur, et quel coup de lumière soudain dans la tanière où notre égoïsme se tient tapi, comme une bête de proie ! Quel appel à nous oublier, à taire nos dures exigences, à pratiquer la morale de l'oubli et du pardon ; bref, à introduire dans le rude mécanisme de nos relations juridiques, la goutte d'huile de notre bonté conciliatrice.

Au surplus, la charité ne se borne pas à rendre au prochain ce qui lui revient, à adoucir nos revendications, à prévenir ce goût de lutte et de bataille qui nous prend à la gorge dès qu'une légère atteinte est portée à nos droits. Placés ensemble dans le même monde, et tendant vers le même but, nous ne pouvons aller de l'avant qu'en nous soutenant les uns les autres. Innombrables sont nos besoins. A côté de ceux qui ont faim de pain matériel, voyons les affamés de vérité, les pauvres de foi, les mendiants de véritable amour. Qui s'occupera de ces souffrances, sinon la charité, pourvoyeuse de toutes les formes d'aumône et de dévouement : aumône de l'exemple, de la vérité, de la sympathie ? Une zone immense s'étend devant nous. De toute part, les misères surgissent.

Dépassons cette banlieue malheureuse. Cette fois, la charité pourra se reposer. Erreur. Car, en nous enjoignant d'aimer nos frères, comme il les a aimés, Notre-Seigneur nous engage à augmenter leur bonheur positif, de toute notre âme. Dès lors, plus de limite. Fidèle à l'ordre de notre Maître, la charité trouvera partout à s'employer. Elle développera l'enseignement chrétien à tous les degrés, propagera les saines doctrines, soutiendra les œuvres de presse et de conférences populaires, veillera à améliorer la condition des travailleurs et des classes moyennes par un système bien compris d'allocations familiales, d'assurances et de pensions de vieillesse, engagera les jeunes gens dans les rangs de l'Action catholique, leur inspirera l'estime de la politique, dans le sens le plus élevé du mot, qui est le service désintéressé de la cité, et, par-dessus tout, le culte du devoir professionnel.

Nous ne serons pas surpris, après tout cela, d'entendre le Souverain Pontife nous déclarer que, pour rétablir l'ordre social, gravement compromis par l'égoïsme sans frein, qui fut « la honte et le grand péché de notre siècle », « il faut compter au premier chef sur la loi de charité », sur un « nouveau rayonnement de l'esprit évangélique ». A chacun de nous de donner sa mesure, comme si le sort de tous dépendait de lui seul. Noblesse oblige. Sous peine de forfaire à nos traditions, nous nous devons de former à Fribourg un centre de ralliement, une de ces communautés spirituelles dont l'esprit du Christ rayonnera sur le monde entier. Telle est la consigne que la Providence nous impose à l'heure présente. On ne saurait en imaginer de plus haute.

Les chaleureuses exhortations du R. Père Braun, toutes pénétrées du plus pur esprit évangélique, auront été précieusement recueillies par le nombreux auditoire de Saint-Nicolas, qui goûte de plus en plus son nouveau conférencier.

La première hirondelle

Samedi après midi, une hirondelle a fait une courte apparition sur Fribourg.

Comme presque toujours, c'était un grand martinet à ventre blanc, en avance de huit jours au moins sur la date habituelle (en 1934, le 9 avril seulement).

On retrouve les voleurs

L'été passé, un vol avec effraction avait été commis aux bains de Morat. Il ne fut pas possible de découvrir les cambrioleurs. Ce n'est que la semaine dernière que, à l'occasion d'un vol commis à Soleure, la police de cette ville reçut les aveux d'un nommé Max Studer, de Bucheggberg, qui déclara avoir, avec un camarade, fracturé la caisse des bains de Morat. Les deux voleurs seront traduits devant le tribunal du Lac.

Cyclisme

Le Vélo-Club de Fribourg a repris hier, dimanche, son activité par la course dénommée « cross-country ». Le départ fut donné à 2 h. de l'après-midi, devant le café Richemont, et à 2 h. 30, les premiers coureurs arrivaient. Vingt-trois sont partis et dix-neuf sont parvenus à destination.

Voici le classement : 1. Guillod ; 2. Franck ; 3. Favre ; 4. Thalmann ; 5. Otter ; 6. Oberson ; 7. Creux ; 8. Schoeni ; 9. Gross ; 10. E. Jacquat ; 11. Moret ; 12. P. Jacquat ; 13. Deschenaux ; 14. Wæber ; 15. Jost ; 16. Tarchini ; 17. Neuhaus ; 18. Ragonesi ; 19. Perriard.

La course comprenait une distance à parcourir de 10 km. Le challenge offert par M. Dévaud, ténancier du café Romand, a été gagné par M. Guillod.

CALENDRIER

Mardi, 26 mars

Saint FÉLIX, évêque de Trèves

« Vocation de Fribourg »

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est à fin mars courant que sera terminée la souscription ouverte dans les bureaux de notre administration, pour l'ouvrage de notre collaborateur M. Henri Bise : *Vocation de Fribourg*. Prix de souscription de l'édition ordinaire : 3 fr. 75 ; prix de l'édition de luxe : 12 fr. Dans les deux cas, frais d'expédition compris. On peut souscrire par simple carte adressée à l'Administration de la *Liberté*, Pérolles, Fribourg.

Les sacristains

On nous écrit :

La première assemblée des délégués de l'Association des sacristains, qui a eu lieu jeudi 21 mars, à Fribourg, a été réussie. Tous les districts du canton étaient représentés, sauf la Singine. Les commissaires des cantons romands s'étaient fait excuser. Le directeur diocésain étant malade, il a été remplacé par M. l'abbé Jacquat, aumônier de l'Hôpital des bourgeois. L'assemblée était présidée par M. Sturny, sacristain à Saint-Pierre, président central.

L'effectif des membres s'est doublé depuis la fondation, en 1933. Il y a eu deux décès : M. Henri Maillard, à Saint-Martin, et M. Jules Beuchat, à Undervelier (Jura bernois).

Le président a fait un excellent rapport d'activité, rappelant le beau pèlerinage des sacristains suisses à Sarnen, auquel 300 sacristains ont pris part. Le président a fait remarquer qu'il y avait encore un grand nombre de sacristains dans le canton de Fribourg qui n'étaient pas inscrits comme membres.

L'assemblée a ratifié la décision du comité concernant l'organisation de la première retraite fermée avec cours liturgique qui aura lieu du 2 au 6 septembre, à Montbarry, sous le haut patronage de notre évêque.

La prochaine assemblée des délégués aura lieu de nouveau à Fribourg.

L'assemblée pour la section de la Sarine et du Lac aura lieu le 29 avril, à Marly.

Santé et sports

Les nombreuses sociétés sportives de notre ville de Fribourg seront heureuses d'apprendre que, le 25 avril prochain, au théâtre Livio, elles pourront bénéficier d'une conférence particulièrement appropriée à leurs membres. M. le docteur Arthus, ancien professeur aux universités de Fribourg et de Lausanne, a bien voulu consentir à donner, avec son dévouement et son talent bien connus, une conférence sur ce sujet : *Méditations scientifiques sur les sports*.

Toutes nos sympathiques et agissantes sociétés sportives sont priées de réserver la soirée du 25 avril en attendant qu'elles reçoivent les invitations dont elles seront l'objet.

Cette soirée sera agrémentée encore de films sur les sports.

MARCHÉ DE FRIBOURG

Prix du marché de samedi, 23 mars :

Œufs, 1 fr. 10 la douzaine. Pommes de terre, les 5 litres, 40-50 c. Choux, la pièce, 10-50 c. Choux-fleurs, la pièce, 50 c.-1 fr. 20. Carottes, la portion, 20 c. Poireau, la botte, 20-25 c. Epinards, la portion, 20 c. Chicorée, la tête, 15-30 c. Oignons, le paquet, 20-30 c. Raves, le paquet, 20 c. Salsifis (scorsonères), la botte, 50 c. Choucroute, l'assiette, 20-30 c. Carottes rouges, l'assiette, 20 c. Rutabaga, la pièce, 10-20 c. Choux de Bruxelles, les 2 litres, 80 c. Cresson, l'assiette, 20 c. Doucette, l'assiette, 20 c. Pommes, les 5 litres, 40-60 c. Poires (diverses sortes), les 5 litres, 50-70 c. Citrons, la pièce, 10 c. Oranges, la pièce, 10-15 c. Mandarines, la pièce, 10 c. Noix, le litre, 20 c. Beurre de cuisine, le demi-kilo, 1 fr. 90. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr. 40. Fromage d'Emmenthal, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Fromage maigre, le demi-kilo, 50-60 c. Viande de bœuf, le demi-kilo, 70 c.-1 fr. 30. Porc frais, le demi-kilo, 1 fr. 50-1 fr. 80. Porc fumé, le demi-kilo, 1 fr. 60-2 fr. Lard, le demi-kilo, 1 fr.-1 fr. 70. Veau, le demi-kilo, 80 c.-1 fr. 40. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 70. Poulet, la pièce, 2 fr. 50-6 fr. Lapin, la pièce, 3-7 fr. Cabri, le demi-kilo, 1 fr. 30. Grenouilles (le quarteron), 1 fr. 70.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Association des intérêts du quartier des Places.

Assemblée générale des propriétaires et contribuables, mercredi soir, 27 mars, à 8 h. 1/2, hôtel de l'Etoile, 1^{er} étage.

CHRONIQUE MUSICALE

Concert spirituel du Chœur mixte de Saint-Pierre

Sous la direction de M. Ruffieux et avec le concours de quelques solistes et instrumentistes dévoués, le Chœur mixte de Saint-Pierre a donné hier un concert dont on peut le féliciter à plus d'un titre. L'exécution soignée d'œuvres vocales et de pièces pour orgue ont fait de ce concert spirituel une manifestation artistique d'un grand mérite.

Le programme s'ouvrit par la *Pièce héroïque* de César Franck, exécutée par M. Louis Sauter, dont le beau talent, le sens musical, la compréhension et la virtuosité sont remarquables. On peut déplorer pourtant que l'instrument, — pour cette pièce, du moins, — n'ait pas eu les possibilités que l'œuvre réclamait. Dans les pièces de Reinberger, comme aussi dans le *Choral* de Kellner, M. Sauter se révéla un artiste habile qui sut tirer de l'orgue des ressources très variées et du meilleur goût.

Parmi les œuvres vocales, un des meilleurs moments fut sans contredit l'exécution de l'hymne *Te Joseph celebrent*, où l'unisson — chose rare, — a été parfait et dont l'interprétation grégorienne ne laissait rien à désirer.

Quant à la *Cantate à saint Joseph*, de La Tombelle, c'est une œuvre déclamatoire, à grands effets. L'exécution pourtant en fut bonne, à part quelques légères défaillances de l'orchestre, dont les parties n'étaient pas toujours très aisées. Les solistes, M^{lle} Monney, MM. Brasey et Thorimbert, s'acquittèrent de leur tâche avec bonheur.

Les motets *a cappella* de Bernabei, Boller et Tichy témoignèrent des qualités du Chœur mixte de Saint-Pierre et du dévouement consciencieux de son directeur, M. Ruffieux. Fusion et pureté de l'ensemble, clarté de la diction, art des nuances et sobriété de l'interprétation valurent une véritable jouissance artistique.

Ce beau concert se termina par *Honneur à la Croix* pour chœur et orgue, de Clemens, fort bien exécuté, et par une *Sortie* de Barblan. Nous espérons que, demain mardi, 26 mars, un nombreux public ira témoigner au Chœur mixte de Saint-Pierre une sympathie entièrement méritée par un travail qu'a couronné le plus franc succès. M. K.

Football

Hier, dimanche, au stade de Saint-Léonard, Fribourg I a battu Urania I, de Genève, par 3 buts à 1. Cette partie fut constamment à l'avantage des Fribourgeois qui, dès le début, déclenchèrent des attaques, dont la défense genevoise ne put venir à bout, malgré son courage et sa bonne volonté. Les avants blanc et noir ont retrouvé hier une cohésion qui leur avait fait quelque peu défaut lors des précédentes parties, où on avait enregistré une défaillance qui semble avoir été heureusement passagère.

L'équipe genevoise, par suite d'un décès et de départs, a dû être remaniée complètement ; de très jeunes éléments y figuraient, qui paraissent pleins de promesses, mais qui, pour le moment, n'ont pas assez d'expérience. On a cherché, en vain, dans cette formation, ce qui faisait la force d'Urania autrefois ; on ne trouvait qu'une pâle copie. Encore un club qui a subi les « bienfaits » du professionnalisme.

Au stade de la Mottaz, Central II rencontrait Richemont I, pour le championnat suisse. Ce match revêtait une certaine importance du fait que, en cas de match gagné ou de match nul, Central II devenait champion de son groupe. Le match, fixé à 10 h. du matin et renvoyé ensuite, on ne sait pour quelle raison, s'est disputé à 1 heure de l'après-midi, devant un nombreux public. Le jeu fut très animé, mais se déroula correctement, grâce à un excellent arbitre. Finalement, les équipes se partagèrent les points, le match étant resté nul par 1 but à 1.

Pour le championnat fribourgeois, Etoile-Sports I (Auge) a battu Richemont III par 12 buts à 0 ; en match amical, Etoile-Sports II a battu Helvetia par 8 buts à 1.

Hier dimanche, le football-club Aiglon, de Courtepin, a battu le football-club Môtier (Vuilly), par 4 buts à 3.

Bienfaisant pour la peau des petits

PALMOLIVE
MARQUE DÉPOSÉE EN SUISSE

50 cts.
le pain

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Tribunal de la Broye

Dans sa dernière séance hebdomadaire, présidée par M. Reichlen, le tribunal de la Broye a eu à s'occuper d'une affaire assez rare : fraude électorale.

A l'occasion de la votation fédérale du 24 février dernier, trois jeunes gens de Chandon, interpellés par le secrétaire communal, déclarèrent qu'ils étaient habiles à voter puisqu'ils avaient passé le recrutement. Sans vérifier s'ils avaient vingt ans révolus, l'autorité communale leur délivra des cartes de capacité et ils prirent part au scrutin.

Déférés au tribunal, ils ont été condamnés, en application de l'article 49 du Code pénal fédéral, chacun à 5 fr. d'amende. Le juge a tenu compte qu'ils n'avaient pas agi avec intention malveillante, et que, de plus, l'autorité communale avait une part de responsabilité.

Il n'est peut-être pas inutile, dans l'intérêt de ceux qui traitent avec peu de sérieux les questions de votation, de rappeler que l'article 49 du Code pénal fédéral prévoit pour celui qui, sans en avoir le droit, prend part à une élection ou à une autre opération, une peine d'amende jusqu'à 10,000 fr. à laquelle peut être ajoutée, dans les cas graves, l'emprisonnement jusqu'à deux ans.

G. M. et B. M., toutes deux ressortissantes de Ménières, ne s'occupent pas de la pension due pour leurs enfants mineurs et laissent ce soin à leur commune d'origine. Après avoir vainement attendu un peu de bonne volonté de la part des prévenues, le Conseil communal de Ménières a déposé plainte pénale contre les deux prénommées, qui ont été condamnées chacune à six mois de prison avec sursis.

Un délai d'un mois leur est imparti pour payer la pension échue, à défaut de quoi le sursis sera révoqué.

D., de Nuvilly, néglige de payer à sa commune d'origine le montant de 100 fr. par an qu'il doit pour contribution à la pension de sa mère. Célibataire et gagnant un bon salaire en qualité de charretier, il est reconnu coupable de négligence et condamné à un mois de prison avec sursis.

Un délai d'un mois lui est aussi accordé pour acquitter la pension arriérée, faute de quoi le sursis tombera.

S., originaire de Portalban, domicilié en Belgique, n'a pas acquitté la taxe militaire qu'il doit pour les années 1921 à 1931. Poursuivi pénalement, il a été condamné par défaut à 10 jours d'arrêt.

RADIO

Mardi, 26 mars

Radio-Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique pour skieurs. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 16 h., émission commune, concert par le petit Orchestre Radio-Lausanne. 18 h., l'heure des enfants. 18 h. 30, *Volkspoesie im Latschenthal*, causerie en allemand par M. le prieur Siegen, Kippel. 18 h. 50, quelques marches et valses, interprétées par le petit Orchestre Radio-Lausanne. 19 h. 10, *L'enfant est-il paresseux?* 19 h. 30, *La sécurité des chemins de fer*, reportage par M. Etienne. 20 h., séance variée donnée par le Trio de Lausanne. 21 h. 15, dernières nouvelles.

21 h. 25, quelques chœurs interprétés par la Récréation de Chailly. 21 h. 45, radio-chronique. 22 h. 5, *Les travaux de la Société des nations.*

Radio-Suisse allemande

12 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 15 h. 30, musique récréative légère par le petit Orchestre Radio-Suisse allemande. 21 h. 25, concerto pour piano, de Ravel, interprété par Franz-Jos. Hirt, et l'Orchestre de la ville de Berne.

Radio-Suisse italienne

12 h., concert par le Radio-Orchestre. 15 h. 15, émission radio-scolaire. 20 h., concert par le Radio-Orchestre.

Stations étrangères

Radio-Paris, 13 h. 15, concert de musique variée. 21 h. 45, musique de chambre, mélodies et poésies. Tour Eiffel, 15 h. 30, programme du poste Radio-Colonial; grand concert par l'orchestre de la station. Paris P. T. T., 21 h. 30, relais de la salle du Conservatoire; festival Beethoven. Bruxelles, 21 h., festival Charles Widor. Radio-Luxembourg, 22 h. 15, concert de gala par l'Orchestre Radio-Luxembourg. Königs-Wusterhausen, 12 h., concert d'orchestre. 21 h., soirée patriotique. Stuttgart, 21 h., variétés. Berlin-Tegel, 22 h. 30, concert consacré à Beethoven. Londres national, 23 h. 15, récital de chant et de piano. Vienne, 19 h. 10, une heure variée. 20 h. 10, concert populaire. 21 h. 40, concert consacré à Waldteufel. Budapest, 21 h. 50, concert d'orchestre tzigane.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

7 h. 15 à 8 h., Stuttgart, concert matinal. 11 h. 30 à 12 h. 25, Lyon-la-Doua, concert du quintette Thévenin. 14 h. à 15 h. 15, Toulouse/Lyon-la-Doua, concert symphonique. Informations. 14 h. 55, disques. 15 h. 15 à 15 h. 45, Lugano, radio-scolaire: *Luigi Faure*. 22 h. 45 à 23 h. 30, Vienne, Wilhelm Kienzl; quatuor Rosé, Franz-Karl Fuchs, baryton. Au piano: le compositeur.

LES SPORTS

Le championnat suisse de football

Hier, dimanche, pour le championnat suisse de football, second tour, en ligue nationale, *Chaux-de-Fonds* a battu *Bâle*, 4 à 2 (résultat du premier tour, 3 à 2); *Servette*, *Concordia-Bâle*, 3 à 1 (2 à 1); *Young-Fellows*, *Young-Boys*, 3 à 0 (2 à 1); *Bienne*, *Etoile-Carouge*, 6 à 0 (2 à 1); *Lugano*, *Berne*, 2 à 1 (2 à 3); *Locarno*, *Nordstern*, 2 à 1 (0 à 2), et *Grasshoppers*, *Lausanne*, 3 à 0 (0 à 3).

En première ligue, en Suisse romande, *Aarau* a battu *Olten*, 7 à 1 (2 à 1); *Montreux*, *Soleure*, 2 à 0 (0 à 4); *Cantonal*, *Old-Boys*, 4 à 2 (5 à 2); *Fribourg*, *Urania-Genève*, 3 à 2 (1 à 9), et *Monthey*, *Racing-Lausanne*, 1 à 0 (0 à 3).

Deuxième groupe: *Schaffhouse*, *Seebach*, 4 à 1 (2 à 3); *Kreuzlingen*, *Lucerne*, 2 à 1 (0 à 2); *Saint-Gall*, *Zurich*, 6 à 2 (1 à 3); *Chiasso*, *Juventus*, 3 à 1 (3 à 2), et *Brühl*, *Blue-Stars*, 3 à 1 (1 à 2).

Seconde ligue: *Vevey*, *La Tour*, 3 à 2; *Servette II*, *Dopolavoro-Genève*, 2 à 1; *Sierre*, *Jonction-Genève*, 3 à 2; *Gloria (Le Locle)*, *Xamax*, 2 à 1.

Troisième ligue, *Richemont-Fribourg*, *Central II*, 1 à 1 (*Central II* est champion de groupe); *Neuveville*, *Morat*, 2 à 1.

Quatrième ligue: *Guin*, *Central III*, 3 à 1.

Le football international

Hier, dimanche, à Vienne, l'équipe d'Autriche a rencontré, pour la coupe d'Europe, le « onze » d'Italie, au stade de Vienne, devant 60,000 spectateurs. En première mi-temps, les deux équipes ont été plutôt faibles, en particulier les lignes d'attaque, qui ont été dominées par les défenses.

En seconde mi-temps, l'équipe italienne a fait une superbe exhibition et son centre-avant a marqué deux buts, à la 6^{me} et à la 13^{me} minutes. Les Italiens ont remporté une victoire méritée. Leur défense a fait une superbe partie.

Le match Sochaux contre Racing-Strasbourg a été joué, hier, dimanche, à Strasbourg, devant 24,000 spectateurs. Le match a été très disputé et s'est terminé par la victoire de Sochaux, par 1 but à 0. L'unique but a été marqué à la 34^{me} minute de la première mi-temps par l'international suisse Abegglen.

Sochaux a deux points d'avance sur Strasbourg, mais les deux clubs ont encore cinq matches à jouer.

La course du Parsenn à Davos

De fortes chutes de neige en février avaient nécessité le renvoi de cette épreuve au 24 mars. Mais hier, dimanche, on ne fut guère favorisé. Le temps, passable au début de la course, sur la fin se gâta tout à fait. Ce fut regrettable car on eût assisté à des luttes passionnantes entre les « as » autrichiens et suisses. C'est Romiger, de Saint-Moritz, qui fit le meilleur temps de la journée: Bertsch prend la deuxième place.

Si la Suisse s'adjuge la victoire dans le classement individuel, d'autre part l'Autriche s'attribue la course d'équipe. Un record fut tout de même réalisé, celui des participants: 350.

La course de descente du Parsenn compte parmi les plus importantes des Alpes. Elle nécessite non seulement une technique très sûre, mais, vu la longueur, de l'endurance.

Le « cross-country » des sept nations

Samedi après midi, s'est déroulé à Paris le cross annuel des sept nations. Comme on s'y attendait, l'équipe anglaise s'est montrée la meilleure.

1. Holden (Angleterre); 2. Wylie (Ecosse), à 35 mètres; 3. Eaton (Angleterre); 4. Close (Angleterre); 5. Van Rumst (Belgique).

Classement par équipes. — 1. Angleterre, 30 points; 2. Ecosse, 84; 3. France, 102; 4. Galles, 187; 5. Belgique, 200; 6. Espagne, 212; 7. Irlande, 249.

Les six-jours cyclistes de Paris

Hier soir, dimanche, à minuit, le classement était le suivant:

Diot-Ignat, 300 p.; Aerts-Falk-Hansen, 363 p.; Schön-Lohmann, 247 p.; Broccardo-Guibrelière, 237 p.; Pijnenburg-Wals, 214 p.; Charlier-Deneef, 178 p.; van Buggenhout-van Vlockhoven, 98 p.; à un tour: Wambst-Reynaud, 34 p.

Secrétaire de la rédaction: *Armand Spicher*

Vente de chédail et bétail

Pour cause de partage, il sera exposé aux enchères publiques, le **jeudi 28 mars 1935**, dès 1 h. ½ fixe, devant le domicile des *hoirs Angeloz feu Philippe*, à *Corminbœuf*: le bétail: 4 vaches, 1 génisse prête au veau, 1 génisse d'un an. — Le chédail: 3 chars à pont, 1 charrue, 1 herse, 1 buttoir, 1 rouleau, 1 coupe-racines, 2 hache-paille, 2 batteuses à dents, 1 caisse à purin et divers objets trop longs à détailler; du mobilier, etc. 11515

Payement comptant.

Les exposants: *L'hoirie Angeloz*.

La résurrection de Rama

par GUY THORNE
(Adapté de l'anglais par O'Neues)

Staveley entra au fumoir, complètement désert à cette heure. Une grande fenêtre cintrée ouvrait sur la cour; il s'en approcha, prenant plaisir au tableau animé que cette cour offrait. L'omnibus de la gare, attelé de deux vigoureux chevaux bruns, était arrêté sous le porche; le « gig » aux roues hautes d'un fermier pénétrait en faisant crier le pavé. Au même instant, sur le seuil de la cuisine, la vieille cuisinière surgit pour prendre un peu d'air ainsi qu'il l'avait vue faire cent fois; un joli épagnoul au poil luisant bondit aussitôt vers elle, prêt à lui prodiguer ses caresses intéressées.

Le vieux Peter, si sec que si on l'avait piqué il n'en serait sorti que de la poussière, entra, portant un plateau chargé d'une assiette garnie de sandwiches et d'un flacon écumant plein de cette ale délicieuse qui chatouille le palais et comble d'aise l'estomac.

Staveley remplit un verre et prit un sandwich. Il le machonnait machinalement, à demi plongé dans un rêve heureux quand, dans la rue, une exclamation bruyante et irritée, immédiatement suivie de l'entrée sous le porche d'une grande automobile, l'attira de nouveau à la fenêtre.

Staveley avait le sens de l'auto comme, une génération plus tôt, il eût eu le sens du cheval. Dès le premier coup d'œil, l'auto, grande comme un omnibus bien que ce fût une voiture particulière, lui parut étrange. Sa peinture noire — même les lampes et la corne étaient de cette

sombre couleur — ses vitres fermées malgré la chaleur, ses stores baissés, lui donnaient l'apparence d'un corbillard. La voiture était couverte de poussière, et deux malles occupaient le dessus. Quand elle passa, Staveley remarqua que ces malles portaient un numéro enregistré à Londres.

La soudaine apparition de cette grande machine sinistre occasionna au docteur un malaise réel. Il ne put se l'expliquer mais l'impression était certaine, et il devait se la rappeler plus tard. Il ne reconnut pas la marque et en fut mortifié. C'était une de ses petites vanités de se flatter de reconnaître sans hésitation la marque d'une automobile:

— Ce doit être une marque étrangère, pensa-t-il. Il n'avait pas regardé le chauffeur, mais sa façon d'entrer dans la cour révélait une audace qui frisait l'insolence.

— Très habile certainement, se dit-il encore, mais il n'est pas permis de rouler à cette rapidité et sans un avertissement de trompe. Que le ciel confonde le chenapan.

La portière de l'auto s'ouvrit. Un homme de haute taille en descendit et se dirigea vers la porte de côté de l'hôtel. Ne tenant pas à passer pour indiscret, Staveley s'écarta de la fenêtre. Il entendit la porte s'ouvrir; une voix rude comme une râpe jeta en passant quelques mots à miss Pithers à travers son petit guichet, des pas sonnèrent et l'on poussa la porte du fumoir.

L'homme qui entra avait un des visages les plus frappants que le médecin eût vus de sa vie. Il était grand — sa taille atteignait deux mètres — et extrêmement maigre. Il était presque impossible de lui assigner un âge; pourtant, visiblement, cet âge était avancé. Il pouvait varier de soixante à quatre-vingts ans.

D'instinct, Staveley éprouva une forte répu-

sion. L'étranger était bien habillé d'un complet d'Arveed. Son extérieur était celui d'un gentleman — il était même pourvu d'une certaine distinction. Et pourtant John pensa qu'il n'avait jamais vu encore personne d'une laideur aussi repoussante, quoique cette laideur ne provint particulièrement d'aucun des traits. Le nez aquilin osseux recouvert d'une membrane de parchemin jauni ressemblait exactement à un bec de faucon. Sous une courte moustache blanche hérissée, la bouche n'était qu'une longue ligne mince, sans lèvres; on eût dit qu'elle avait été fendue d'un seul coup de couteau. Le menton, profondément creusé au centre, projetait en avant son extrémité inférieure, comme le menton de Polichinelle. Et cette tête affreuse surmontait un long cou maigre, veiné et tout ridé. Vraiment, cet homme ressemblait à un oiseau de proie à l'espèce la plus cruelle. C'étaient les yeux plus encore que les autres traits qui donnaient au visage son expression de cruauté. Sous leurs lourdes paupières ridées, ils brillaient d'un feu méchant; au-dessous, se creusaient des poches de peau jaune et flasque.

L'homme s'assit dans un fauteuil, tira de sa poche un étui à cigares, en choisit un, l'alluma et commença à fumer, aspirant les bouffées chaudes avec une sorte d'avidité. Il regardait insolètement Staveley sans lui adresser la parole.

Dans une chambre voisine, le timbre du téléphone résonna. On entendit la voix de miss Pithers et la vieille demoiselle se présenta presque aussitôt à la porte du fumoir.

— On vous demande au téléphone, monsieur John, dit-elle.

Staveley sortit et s'approcha de l'appareil.

— Allô! dit-il, c'est le docteur Staveley qui parle. Est-ce de la maison des nurses?

C'était la directrice qui l'avait demandé. Il

On demande pour tout de suite
jeune fille
au courant de la cuisine, pour aider au ménage. 11544
S'adresser par écrit **Case postale N° 25163, Fribourg.**

GLYCELIA
Gelée à la glycérine et au miel non grasse
un produit Lilian fabriqué par la Maison **DR A.WANDER S.A. BERNE.**
Préserve la peau des gerçures, sans graisser.
En vente partout à 1 fr. le tube.

Lessiveuses à vapeur, pour raccorder à l'eau et transportables, galvanisées et en cuivre. — Essoreuses (machines à sécher le linge) galvanisées et en cuivre. — Bacs à laver — Egouttoirs — Chauffe-eau — Réservoirs.

FAVORISEZ L'INDUSTRIE DE LA REGION
Exigez de votre installateur ou magasin les modèles de la
Zinguerie de COLOMBIER
Téléphone 32.87 — Colombier (Neuchâtel)

avait été convenu avec cette dame que la nurse que Staveley devait emmener à Thorpe Royal viendrait le rejoindre, dès qu'elle serait prête, à l'auberge de la Reine, où il l'attendrait avec son auto. Mais ce n'était pas au sujet de la nurse que l'appel avait été adressé. La directrice, ayant besoin de voir le docteur Liddon, désirait savoir s'il viendrait dans la journée à Norwich.

Staveley répondit que le docteur ne quitterait probablement pas le château et se retira. Quand il revint au fumoir pour achever sa légère réfection, l'étranger avait quitté son fauteuil et se tenait debout. Ce personnage ouvrit la bouche pour parler, et John constata avec un dégoût intense qu'elle était complètement édentée, sauf deux canines qui saillaient, longues et pointues comme celles d'un chien. Cette particularité donnait au visage de l'étranger une expression de réelle malice qui accentuait encore le caractère agressif de son attitude.

— Ainsi, c'est vous qui êtes John Staveley, le docteur Staveley? dit-il d'une voix stridente, le ton autant que les paroles constituant une insulte voulue.

John rougit de colère: « C'est moi, puisque vous désirez le savoir, répliqua-t-il, et... »

L'homme l'arrêta d'un geste impérieux.

— ...Je vous connais, dit-il. Vous êtes l'assistant de sir Temple Greaves, et vous êtes actuellement l'hôte de Thorpe Royal.

Tobler-O-Rum
plus qu'un chocolat, un délice, mais pour adultes seulement!

†

Madame Marie Sigrist-Lenzinger, Lucerne ;
Monsieur le Chanoine Joseph Sigrist, révérend
Doyen, Schüpfheim ;
Monsieur et Madame Gaspard Sigrist-Estermann
et leur famille, ancien député, à Mettlen, Inwil ;
Monsieur et Madame Candide Sigrist-Bühlmann
député, et leur famille, à Mettlen, Inwil ;
Mademoiselle Katherine Sigrist, Hochdorf,
font part de la perte douloureuse qu'ils vien-
nent d'éprouver en la personne de

Monsieur le Dr Jacob SIGRIST
Conseiller d'Etat et Conseiller aux Etats

leur très cher époux, frère, beau-frère et oncle,
décédé le 24 mars, à 7 h. 3/4 du matin, en
pleine activité, après une longue maladie, chré-
tienne supportée, muni des sacrements de
l'Eglise.

Nous prions de garder un pieux souvenir du
cher défunt dans vos prières.

Départ de la maison mortuaire : Morgarten-
strasse, 17, mercredi, le 27 mars, à 8 heures du
matin.

Messe de sépulture à 8 h. 1/2, à la Hofkirche.
Sépulture de suite après la messe, au Hof.

Commémoration à l'église des Jésuites :
vendredi, 29 mars, à 8 heures.

Messe de commémoration : mercredi, 3 avril,
à 8 heures, à l'église des Franciscains.

Il ne sera pas envoyé de faire part.

Lucerne, le 24 mars 1935.

†

Monsieur Henri Crausaz, à Villeneuve ; les
familles Nicolet, Pittet et Torche, à Cheiry,
Estavayer-le-Lac et Fribourg ; M^{me} Villars-
Nicolet, à Châtel-Saint-Denis ; M^{me} Mauron-
Nicolet, à Fribourg ; la famille Louis Crausaz,
à Villeneuve,

ainsi que les familles parentes et alliées, font
part de la perte douloureuse qu'ils viennent
d'éprouver en la personne de leur chère épouse,
tante et parente,

Madame Marie Crausaz-Nicolet

décédée à Villeneuve, le 24 mars, dans sa
80^{me} année, après une longue maladie, chrétien-
nement supportée, munie des secours de l'Eglise.
L'office d'enterrement aura lieu à Surpierre,
mardi, 26 mars, à 9 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Mademoiselle Berthe Oberson, à Ursy ;
Monsieur et Madame F. Fracheboud et leurs
enfants, à Fribourg, ainsi que les familles
parentes, font part de la perte douloureuse
qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie OBERSON

leur chère mère, belle-mère, grand-mère et tante,
décédée dans sa 71^{me} année, munie des sacre-
ments de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Ursy, le 26 mars,
à 9 h. 30.

†

L'office de septième pour le repos de l'âme
de

Madame Angèle VONLANTHEN
née Roubaty

sera célébré mardi, 26 mars, à 8 heures, à
l'église de Saint-Pierre.

Monsieur Louis Vonlanthen et ses enfants,
les familles parentes et alliées, expriment leur
reconnaissance pour les nombreuses marques de
sympathie qui leur ont été témoignées dans leur
grand deuil et remercient toutes les personnes
qui ont pris part à leur douloureuse épreuve.

Monsieur L. Hennet remercie Monsieur et
Madame Charles Kreutzer, directeur de l'Hôtel
de Fribourg, ainsi que son personnel, la parenté
et toutes les personnes qui ont participé à sa
grande douleur.

Pompes funèbres générales, Fribourg
Tél. 9.95 **Ad. GENDRE** Avenue
Cereueils — Transports — Couronnes Gare, 27

Meschler, S. J.

Méditations
sur la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ
3 vol. : Fr. 11.—
AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

Capitole

VENDREDI, 29 MARS, à 20 h. 30
**LA TROUPE DU THÉÂTRE MUNICIPAL DE
LAUSANNE** vient nous donner une
REPRÉSENTATION DE GALA
avec

Le Rosaire

Pièce en 3 actes, de M. BISSON,
d'après le célèbre roman de FLORENCE BARCLAY
Un spectacle qui s'adresse à tous les publics
LA LOCATION EST OUVERTE

Cinéma ROYAL

Ce soir, à 20 h. 30, continuation du
formidable succès

Un homme en or

avec
HARRY BAUR
SUZY VERNON PIERRE LARQUEY

CAPITOLE

Ce soir, à 20 h. 30,
dernière représentation de
L'AMOUR EN CAGE

UN FILM D'UNE GAÏÉTÉ FOLLE
ET D'UN ENTRAIN ENDIABLE
avec **ANNY ONDRA**
René LEFEVRE et A. BERLEY
Dès demain
le formidable film anti-guerre 100 % allemand
STOSSTRUPP 1917

Exposition de chapeaux

Les derniers modèles seront présentés **mardi,**
le 26 mars, au Café de la Paix, 1^{er} étage.

Mesdames, Mesdemoiselles, vous êtes cor-
dialement invitées à visiter.

On fait les transformations. — Travail sur
commande à tous les prix.

Maison B. FERRIN, Vevey

F. Repond, Tailleur, Charmey

Une bonne coupe
Des tissus de choix
Des teintes à la mode
**me permettent de donner satisfaction
aux plus exigeants**
COSTUMES DE VILLE

Tous les jeudis, au Café fribourgeois,
BULLE. 1319

Sommelière

On demande une jeune
fille, de 20 à 25 ans, pour
servir au café. Certificats
exigés.
S'adresser par écrit à
**Publicitas, Fribourg, sous
chiffres P 11549 F.**

**Oignons
plantons**

qualité courante
A vendre quelque 1000 kg.
à très bas prix.
Ecrire sous chiffres
**P 557-3 L, à Publicitas,
Lausanne.**

**Gain
considérable**

pour dames. Dépôt à la
commission, d'une fabri-
que réputée de lingerie
fine. Pas de risques.
Offres sous chiffres
**F 315, à Case postale
45, Berne, 17.**

**Vente juridique
au plus offrant**

L'Office des poursuites
à Fribourg vendra au plus
offrant, en conformité de
l'art. 124 LP, mercredi,
27 mars 1935, à 14 h.,
au préjudice de **Elise
Broennimann**, 4 porcs en
fourrière chez M. Mæder,
charron, à Marly-le-Grand.

Jeune ménage

solvable cherche à re-
prendre, en campagne,
pour tout de suite ou à
convenir, commerce d'épi-
cerie ou mercerie.
Faire offres sous chif-
fres **P 40392 F, à Publi-
citas, Fribourg.**

**A louer à Châtel-St-
Denis (près de la gare)**

**Atelier
de serrurerie**

avec force électrique
et local pouvant servir
de magasin ou de bureau.
A la même adresse, à
vendre machine à
écrire neuve « Erika »,
avec facilités de paiement.
S'adresser à l'Imprimerie
du « Messager », à Châtel-
St-Denis, 11550

A VENDRE

3 vachettes rouges et
blanches, avec marque
métallique, chez 40421
Tinguely, Cutterwyl.

A VENDRE

environ 2000 kg. de bon
foin.
S'adresser à **Bugnon
Vital, Grandsivras.**

ON DEMANDE

un
Domestique

de campagne, sachant fau-
cher.
S'adresser à **Publicitas,
Fribourg, sous chiffres
P 11512 F.**

Dans un hôtel de la
Gruyère, **on demande**
Une
Sommelière

parlant les 2 langues.
Certificats et photo exigés.
S'adresser à **Publicitas,
Bulle, sous P 1550 B.**

A vendre

3-4 chars de bon
foin

**Wendelin BUCHS,
Nierlet-les-Bols.**



Pant. de gymn.
basane noir, Fr. 1.90
caoutchouc bleu, > 1.90
toile blanche, > 1.90

Pant. officielle
semelles chromées
Fr. 2.30 Fr. 2.80

KURTH
Fribourg

Fiancés

Voyez
nos mobiliers complets
13 pièces
dep. **Fr. 370.—**
avec literie damassée
Fr. 490.—

La chambre à coucher
matinée, avec armoire à
glace, 3 portes, lavabo,
marbre et glace, table de
nuit et grand lit
Fr. 450.—

avec literie bon crin
Fr. 595.—
Emb. Exp. fco.

RECORDON, meubles,
12, pl. du Tunnel,
LAUSANNE. Tél. 27.581.

Postiches

soit : perruques, nattes,
chignons, etc.
Adressez-vous en toute
confiance au 121-1
SPECIALISTE

Louis Mæhr
posticheur
FRIBOURG
48, rue de Lausanne.
Au 1^{er} étage.

A VENDRE

en ville de Fribourg, pour
cause imprévue, une belle
grande maison de com-
merce, située dans rue
principale. Bas prix. De
plus amples renseigne-
ments par case postale
213, Fribourg. 11420

**Foin
et regain**

à vendre, environ 4000 kg.
chez **Louis Angeloz,
40424 Corminboeuf.**

BAISSE de prix
TOURISTE
et
COLOMBE

3 à 6 mois de crédit,
1^{re} marque suisse garan-
tie, **Fr. 95.—** Dames,
105.— Militaire, **120.—**
Anglaise, 2 freins, **130.—**
chromée, **130.—** demi-
course, **135.—** Chaîne,
Fr. 2.90. Pédales, **3.20.**
Selle, **6.80.** Frein av.
3.20. Sonnette, **0.80.**
Pneus Michelin, **3.50.**
Chambre à air, **1.50.** —
Vélos occ., liste N° 10.
Catal. 1935 gratis.
ISCHY Ernest, fabr.,
PAYERNE, 27, 706

On demande
Appartement

de 3 à 4 chambres.
Ecrire en indiquant loyer
sous chiffres **P 11359 F,**
à **Publicitas, Fribourg.**

A VENDRE

une génisse portante et
sachant bien travailler et
50 kg. de trèfle du pays.
S'adresser au **Café de
Bourgullion, 40419**

**Automobilistes,
Attention.....**

■ Demandez nos avantageuses
conditions de vidange, lavage
et graissage. 58-4
HENSELER frères, garage
Rue du Nord Tél. 8.15

Intéressant !

Quel capitaliste achèterait petit domaine d'un
seul mat, de 1^{re} qualité, dont la location lui assu-
rerait un intérêt annuel de 4 % ?
S'adresser à **Publicitas, Fribourg, sous chif-
fres P 40418 F.**

**Vente aux enchères
de bétail**

Mercredi, 27 mars 1935, dès 1 h. 1/2, le sou-
signé vendra aux enchères publiques, devant
son domicile, à Autigny : 1 jument très sage à
deux mains, âgée de 8 ans, 6 vaches bonnes
laitières, 5 veaux d'élevage, 2 brebis avec
agneaux, 1 truie prête. 11525
L'exposant : **François Joye.**

Laissez parler les fleurs

Nous avons le plaisir d'annoncer à notre
nombreuse et fidèle clientèle que notre
magasin est transféré à la nouvelle adresse
ci-dessous. 11543

VOYEZ NOTRE VITRINE

Giller frères

« Les fleuristes en vogue »
Pérolles, 18 Tél. 12.02

Herses, charrues Brabant Pompes à purin
Lessiveuses économiques, Pulvérisateurs à arbres,
Grillages et outillages.

W. GASSER Avenue de la Gare, 10

Vu sa nouvelle installation de
MACHINE AUTOMATIQUE (3,200 exempl. à l'heure)

L'IMPRIMERIE
V. NAWRATIL, Fribourg

5, ROUTE NEUVE, 5 se recommande spé-
cialement pour des
travaux d'impression
à grands tirages.

**PRIX TRES BAS ET
LIVRAISON RAPIDE**
.....DEVIS GRATIS.....

TELEPHONE perm. 4.54

Souliers à brides pour enfants et fillettes

Nos 17/21	22/26	27/29	30/35
Fr. 4.80	5.80	6.80	7.80

Chaussures Vonlanthen

Place du Tilleul, 152 Place de la Gare 10
FRIBOURG (Bâloise)
Envois franco, contre remboursements

LA CIGARETTE MARYLAND

Colonial

60 Cts. les
20 pièces